



77 jours 3h 39min 24s

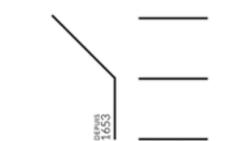
Arrivé dans des conditions météorologiques difficiles, en pleine tempête Herminia, Benjamin Dutreux a franchi la ligne d'arrivée du Vendée Globe le dimanche 26 janvier 2025, à 16h41, signant une très belle 10^{ème} place. L'accès au chenal des Sables d'Olonne ayant été jugé comme trop dangereux, il a aussitôt pris la direction de La Rochelle, port dans lequel il a décidé de se retrancher en attendant de pouvoir faire son retour aux Sables d'Olonne.

© Anne Beauge / Alea - SAEM Vendée

De l'inquiétude quant à l'avenir des EHPAD de L'Île d'Yeu

Projet de construction d'un nouvel EHPAD abandonné, fermeture de la structure EHPAD à Calypso, réhabilitation des Chênes Verts... Mme Carole Charuau, Maire de L'Île d'Yeu, fait le point sur les orientations quant à l'accueil des personnes âgées sur l'île...

Lire notre dossier : pages 12 à 14



YEU NOTAIRES
& PATRIMOINE

Notaires à l'île d'Yeu



SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU - NOTAIRE

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41

Site : www.rieu-ile-yeu.notaires.fr

Mail : marc.rieu@notaires.fr

EXPERT IMMOBILIER CERTIFIÉ TEGOVA

EXPERTISE SUR DEMANDE

notexpert
Le réseau d'experts
immobiliers du notariat

TEGOVA
The European Group
of Valuers' Associations

KER PIERRE BORNÉ

Maison d'habitation comprenant, au rez-de-chaussée, une pièce de vie avec cheminée-insert et cuisine ouverte, une salle de bains, WC. A l'étage, deux grandes chambres. Un garage attenant de 28 m². A l'extérieur, un patio et une grande terrasse en bois, bien exposée. Le tout sur une parcelle de 183 m².

Classe énergie : F.
Prix HNI : 413 300,00 € dont 3,32 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 400 000,00 €
Réf : C195

SANT-SAUVEUR

Maison à rénover, comprenant, une entrée, un salon, une cuisine, deux chambres, une véranda, une salle d'eau et WC. A l'extérieur, un grand garage - atelier de plus de 60 m² et un jardin clos. Le tout sur une parcelle de 617 m², constructible à 90%.

Classe énergie : F.
Prix HNI : 536 900,00 € dont 3,25 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 520 000,00 €
Réf : C194

PORT-JOINVILLE - A VENDRE MURS COMMERCIAUX

Local commercial avec bail professionnel en cours. Bâtiment entièrement rénové en 2019, sur deux étages, composé d'un 1^{er} hall d'exposition de 32 m² et d'un second hall d'exposition de 35 m². A l'étage, deux salles d'exposition, un bureau, une kitchenette et un WC. Bâtiment d'une superficie totale de 103 m² dont 39 m² représentant le lot 1 d'une copropriété de 2 lots. Classe énergie : vierge.

Prix HNI : 547 200,00 € dont 3,24 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 530 000,00 € - Réf : V64

Service négociation immobilière
07 81 87 78 91 - 06 42 03 24 31

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ETUDE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Réception sur rendez-vous

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr

KER PIERRE BORNÉ

Maison comprenant, une entrée, une cuisine ouverte, une salle à manger - salon, une salle d'eau, WC, deux chambres, une grande pièce avec cheminée et mezzanine. A l'extérieur, un jardin, un garage et une remise. Le tout sur une parcelle de 694 m² constructible à 70%.

Classe énergie : F.
Prix HNI : 464 800,00 € dont 3,29 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 450 000,00 €
Réf : C193

PORT-JOINVILLE

Maison d'habitation comprenant, une entrée, une pièce de vie, une cuisine, trois chambres, une salle de bains avec WC. Attenant, une véranda et un garage. A l'extérieur : une terrasse en pierre, un puits et un jardin arboré. Le tout sur une parcelle de 730 m². Emprise au sol de 70%. Classe énergie : G.

Prix HNI : 516 300,00 € dont 3,26 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 500 000,00 €
Réf : T125

KER CHAUVINEAU

Maison d'habitation composée d'un salon / salle à manger, cuisine, salle d'eau, WC, trois chambres, buanderie. A l'extérieur, un garage avec cave, un atelier et un jardin arboré avec un puits. Le tout sur une parcelle de 940 m² constructible à 50%.

Classe énergie : E.
Prix HNI : 495 700,00 € dont 3,32 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 480 000,00 €
Réf : T127



LES SAPINS

Maison composée d'une entrée, cuisine, salon, deux grandes chambres de plus de 15 m², deux salles d'eau dont une avec WC, une véranda. A l'extérieur : un atelier de 24 m² et un garage de 36 m², le tout sur une parcelle de plus de 1200 m² constructible. Classe énergie : F.

Prix HNI : 763 570,00 € dont 3,18 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 740 000,00 €
Réf : B218

Honoraires
de négociation TTC :

- de 0 à 45735 € : 6 %
- au dessus de 45735 € : 3 %
(TVA au taux de 20%)



KER CHALON

Maison d'habitation de 109 m² habitable, comprenant : salon, salle à manger, cuisine, arrière-cuisine avec cheminée, deux chambres, dressing, salle de bains avec douche, WC. Attendant, un garage de 28 m². Le tout sur une parcelle arborée de 1222 m² constructible à 70%.

Classe énergie : E.
Prix HNI : 629 670,00 € dont 3,22 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 610 000,00 €
Réf : D115



Les frais d'actes
sont fixés par le
décret n° 2016-230
du 26 février 2016
applicable à l'ensemble
du territoire national
(y compris L'île d'Yeu)

Demeures
LITTORAL

www.demeuresdulittoral.com

VILLAS BORD DE MER
PROPRIÉTÉS CONTEMPORAINES
PROPRIÉTÉS DE CARACTÈRE
PROPRIÉTÉS D'EXCEPTION
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE - VENDÉE

Agence spécialisée dans les belles demeures,
les propriétés avec vue sur la mer ou dans les sites
remarquables, maintenant présente sur L'île d'Yeu
avec **Isabelle LEBRET - Tél. 07 80 99 75 91**

16 ans d'expérience dans l'immobilier dont les 4 dernières sur L'île d'Yeu



Opportunité très rare - Superbe propriété avec vue mer et accès direct à la plage de Ker Chalon

Vous bénéficierez d'un très grand séjour avec sa cuisine moderne, sur 60 m², prolongé par une magnifique terrasse, avec une vue panoramique sur la mer. Côté nuit, profitez de six chambres, toutes avec salle de bain ou douche + WC, qui permettent d'accueillir jusqu'à 14 personnes. Un beau jardin clos, avec une grande piscine chauffée et une cuisine d'été, complète ce bel ensemble qui comprend également une grande lingerie, un garage et un abri à vélos. Cette maison de plus de 210 m² peut être votre prochaine maison familiale mais aussi un investissement très performant du fait d'un très bon rapport locatif. DPE : A et C.

Prix : 1 900 000 € net vendeur et 60 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 1 960 000 € HAI.

Exclusivité

Saint Sauveur en quartier résidentiel, 2 terrains mitoyens offrant 30% de constructibilité

Vous pouvez les acquérir ensemble ou séparément, cela dans le cadre d'un beau projet familial ou d'un investissement. Un terrain de 607 m² vendu 181 000 € net vendeur + 9 000 € d'honoraires soit 190 000 € HAI.

Un deuxième terrain de 678 m² vendu 190 000 € net vendeur + 9 000 € d'honoraires soit 199 000 € HAI.

Exclusivité - Belle propriété récente, à 5 min des terrasses de Port-Joinville

Découvrez cette grande maison de 7 pièces aux belles prestations. Sur 155 m² habitables, vous profiterez d'un espace réception de 80 m² autour d'une magnifique veranda. Dotée de 4 chambres spacieuses, elle peut devenir votre résidence principale ou secondaire ou un investissement locatif à fort potentiel. Un grand garage complète la propriété.

Prix : 965 000 € net vendeur et 34 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 999 000 € HAI.

Port Joinville - Opportunité rare - Immeuble à vendre place de la Norvège en front de port

Murs et fonds de commerce. Sur 360 m², vous trouverez, en RDC, un restaurant prolongé par une terrasse, une cuisine professionnelle, des WC, des réserves en sous-sol. Au premier étage, un espace bar discothèque. Au deuxième étage, un magnifique espace de réception avec terrasse. Les 2 derniers étages peuvent être transformés en appartements avec vue sur le port et la mer. **Nouveau : possibilité d'acquérir les murs et le fonds de commerce séparément.**

Prix des murs : 1 445 000 € net vendeur + 50 000 € d'honoraires soit 1 495 000 €.

Prix du fonds de commerce : 168 875 € net vendeur + 6 125 € d'honoraires soit 175 000 € HAI.

Soit l'ensemble 1 670 000 € HAI. Possibilité d'acquérir cet immeuble et celui de l'annonce suivante ensemble (prix nous consulter).

Port-Joinville - Immeuble d'activité vue sur le port

Immeuble avec bar restaurant, espace de réception, cuisine professionnelle, WC, plus 1 appartement de 3 pièces avec terrasse au 1^{er} étage, l'ensemble sur 280 m².

Nouveau : possibilité d'acquérir les murs et le fonds de commerce séparément.

Prix des murs : 990 000 € net vendeur + 34 650 € d'honoraires soit 1 024 650 € HAI.

Prix du fonds de commerce : 165 000 € net vendeur + 5 775 € d'honoraires soit 170 775 € HAI.

Soit l'ensemble 1 195 425 € HAI. Possibilité d'acquérir cet immeuble et celui de l'annonce précédente ensemble (prix nous consulter).

Port-Joinville, à 2 min de la plage de Ker Chalon

Au calme d'une impasse privée, découvrez cette superbe maison récente de 122 m² et en parfait état, sur un beau terrain arboré et constructible de 1355 m², sans aucun vis à vis. Vous serez séduits par son spacieux séjour de 65 m² avec sa cuisine ouverte. Côté nuit, profitez de trois belles chambres dont une suite parentale. Un patio de 17 m² donne sur la terrasse exposée plein sud. Un atelier de 15 m² complète ce bel ensemble. DPE : C.

Prix : 1 150 000 € net vendeur et 35 800 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 1 185 800 € HAI.

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr

CONSULTEZ NOUS POUR D'AUTRES BIENS SUR NOTRE SITE INTERNET www.demeuresdulittoral.com

Contactez **Isabelle LEBRET** (agent commercial n° 34100333) au **07 80 99 75 91**
iledyeu@demeuresdulittoral.com

Siret 34100300026 - RSACn2021AC00096 de La Roche sur Yon

Je recherche, pour répondre aux nombreuses demandes générées par notre réseau, tous types de biens (maisons, terrains) sur L'île d'Yeu. J'effectuerai gratuitement les estimations et vous accompagnerai dans toutes les étapes de ce beau projet. A bientôt ! Isabelle LEBRET

Pour tout bien confié en exclusivité, les diagnostics techniques sont offerts !



SAINT SAUVEUR IMMOBILIER

Achat - Vente - Estimation

Agence immobilière indépendante sur L'île d'Yeu

Contactez votre Agent Immobilier :

Nathan SIMON - 06 45 96 19 38

SAINT-SAUVEUR – Réf : 1092



Prix FAI : 1 030 000 €*
Surf. Hab. : 128 m²
Nbre ch. : 3 + mezza
Terrain : 1 015 m²

1^{ère} partie : Salon, cuisine, buanderie, 2 chambres, SDD, WC et mezzanine. 2^{ème} partie : Salon avec cuisine, SDD et WC, 3^{ème} chambre. Salle à manger. Grande terrasse et jardin. DPE : C.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 1 000 000 €

KER BOSSY – Réf : 1110



Prix FAI : 772 500 €*
Surf. Hab. : 98 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 1300 m²

Entre Ker Bossy et St-Sauveur. Maison comprenant : salon, cuisine, 3 chambres, 1 salle de bain, un WC, buanderie et garage. Belle parcelle avec une emprise au sol de 50%. DPE : non soumis.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 750 000 €

KER CHAUVINEAU – Réf : 1114



Prix FAI : 495 000 €*
Surf. Hab. : 82 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 940 m²

Surface utile de 150 m² comprenant : salon, cuisine, SDD, WC, 3 chambres, garage avec buanderie et mezzanine, un atelier. Beau jardin à l'arrière. Emprise au sol de 50%. DPE : en cours.

*dont 3,1% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 480 000 €

SAINT-SAUVEUR – Réf : 1108



Prix FAI : 566 500 €*
Surf. Hab. : 97 m²
Nbre ch. : 2
Terrain : 617 m²

A 2 pas du bourg, comprenant : salon, cuisine, 2 chambres, SDD, WC et véranda. Grand garage et atelier. Cour à l'avant et à l'arrière et un jardin. Parcelle constructible à 90%. DPE : F.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 550 000 €

PORT JOINVILLE – Réf : 1106



Prix FAI : 579 000 €*
Surf. Hab. : 84 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 118 m²

Maison récente tout confort Au RDC : salon, SAM avec cuisine, 1 chambre, WC, buanderie et SDD. A l'étage : 2 chambres dont une avec dressing et espace bureau. Jardin clos avec abri à vélo. Emprise au sol de 100%. DPE : C.

*dont 3,4% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 560 000 €

PORT-JOINVILLE – Réf : 1109



Prix FAI : 927 000 €*
Surf. Hab. : 149 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 624 m²

Maison neuve, tout confort : Salon, SAM, cuisine, 3 chambres, buanderie, SDD, SDB, 3 WC. 2 espaces jardin et une terrasse. Pièce de vie de 60 m², suite parentale, parement en pierre. DPE : en cours.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 900 000 €

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Estimation de votre bien sur demande !
Vente immobilière - Vente aux enchères interactive



www.saint-sauveur-immobilier-yeu.fr

Mail : saintsauveurimmobilier.yeu@gmail.com

SARL SAINT SAUVEUR IMMOBILIER YEU – RCS 883170201 – CPI 8501 2020 000 045 235

Sabias Immobilier



Transaction - Location - Estimation - Conseil

Laëtitia, Florence et Léa
sont heureuses de vous accueillir

11 rue Calypso - 85350 L'île d'Yeu
Tél. 02 51 59 09 05

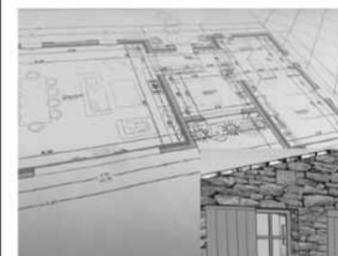
Laëtitia : 06 12 16 68 95 / Léa : 06 49 11 89 54
mail : sabiasimmobilier@gmail.com

Toutes nos annonces sur le site : www.sabias-immo-yeu.fr

809 108 335 RCS LA ROCHE S/ YON - Carte Professionnelle n° CPI 8501 2016 000 012 097
Absence de garantie financière – non perception de fonds



Bureau d'études
Maîtrise d'oeuvre



Réalisation de plans
Permis de construire
Etude financière du projet
Suivi de travaux



LBM Bureau d'études et Maîtrise d'oeuvre
Bureau : 18, rue Calypso - 85350 L'île d'Yeu
Siège social : 1, rue de la Corderie - 85350 L'île d'Yeu
lbm.bureaudetudes@gmail.com - 07 72 27 33 89
Siret : 840 496 905 00018 / APE : 7490A



IMAGO CONTRÔLE

CHALLANS - NOIRMOUTIER - LA ROCHE-SUR-YON

BUREAU DE CONTRÔLE

Bureau d'étude Energétique et Thermique
Diagnostics immobiliers
Inspections périodiques

02 51 39 85 48
contact@imago-diag.com

PROCHAINE PARUTION DE L'ECHO
LUNDI 31 MARS 2025

Demande de publicité • Remise des informations associatives
jusqu'au 15 mars



Vanessa FRADET

Béatrice CADOU

AGENCE DE L'ILE
7, rue Gabriel Guist'hau
85350 L'ILE D'YEU

immobilier@agencedelile.com
www.agencedelile.com

02.51.58.37.45

Ventes - Estimations - Conseils
06.87.41.68.89
06.60.55.91.46



www.emroy-architecte.com
ROY 06 71 00 77 77 - BAUDRY 06 86 11 98 30

ALCEM TP

9 rue Fosse Morine - ZA de la Marèche - 85350 L'ILE D'YEU
02 51 58 80 28 - alcem@orange.fr

TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT
LOCATION DE MATÉRIELS AVEC ET SANS CHAUFFEUR
CONCASSAGE – AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
DÉMOLITION EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR
DÉFRICHAGE – NETTOYAGE TERRAIN



NOUVEAU

VIDANGE – CURAGE – DÉPANNAGE
ENTRETIEN ASSAINISSEMENT

L'équipe vous propose un large choix pour vos travaux en extérieur (réseaux électrique, eau potable, télécom et assainissement tout à l'égout), création et réhabilitation de votre assainissement non collectif.

Nous avons obtenu
la charte de qualité ANC
(assainissement non collectif)



► Voeux de Mme la Maire : le point sur les actions de la mairie

Le vendredi 17 janvier dernier, Mme Carole Charreau, Maire de L'île d'Yeu, réunissait, au Casino, associations, entreprises de l'île et nouveaux arrivants, dont le nombre s'élève à 80 sur l'année 2024, pour leur présenter ses voeux. Comme le veut la tradition, cette cérémonie était l'occasion de communiquer sur les actions de la Mairie et ainsi de faire un point sur les projets en cours ou encore de rappeler les priorités jusqu'à la fin de mandat.

Le logement pour tous

Les difficultés rencontrées par la population pour se loger ont naturellement mené la municipalité à faire du logement une priorité. Mme Carole Charreau a pu rappeler le choix fort pris par la mairie d'augmenter le montant de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Les recettes supplémentaires obtenues grâce à cette décision sont estimées à 1,5 millions d'euros et seront utilisées pour la construction de logements, l'acquisition de logements déjà construits... En 2024, deux biens ont pu être achetés pour un montant d'1,43 millions d'euros. Récemment, la commune a décidé l'achat de 4 logements neufs dans le lotissement dont la construction, en cours, dans le secteur du Moucaré, est portée par Kaufman & broad. Ces logements sont prévus pour être mis en location pour des agents municipaux ou des particuliers.

Par ailleurs, la mairie participe, à hauteur de 1 million d'euros, au projet de construction par Vendée Habitat de 10 logements sociaux dans l'impasse des Rieux, à Saint-Sauveur, et dont la livraison est espérée pour 2028. Présenté à la population en fin d'année 2024, le projet du quartier des Usines prévoit également, en plus des commerces, la construction de nombreux logements (55 dans le projet actuel).

Travaillant sur des solutions diverses, la commune a décidé de soutenir, par la mise à disposition d'un terrain, un premier projet d'habitat coopératif pour la construction de huit logements destinés à de la résidence principale. Et sept terrains à bâtir, situés dans le chemin de la Chironnière, devraient être commercialisés en 2025. Les lots seront attribués par tirage au sort entre les personnes répondant aux conditions d'éligibilité (primo-accédant...). Face à la pénurie de logements locatifs à l'année, une aide à la mise en location à l'année a été créée pour accompagner les propriétaires souhaitant faire des travaux avant une mise en location. Huit propriétaires ont bénéficié de cette aide financière (entre 5000 € et 8000 €) en 2024. D'autres projets sont déjà en cours pour 2025. Un



travail a également été entamé avec un cabinet d'étude pour permettre un meilleur encadrement des locations saisonnières sur l'île. En cours de finalisation, ce dispositif sera communiqué dans quelques semaines et entrera en vigueur en 2026.

Par ailleurs, la commune prépare la mise en place de sa stratégie locale de l'habitat qui trace les grandes lignes directrices de la politique de la commune en matière de logement. Ce travail se découpe en 3 étapes : diagnostic, orientations, programme d'actions. Le diagnostic, qui s'appuiera notamment sur les résultats de deux enquêtes, une première destinée à la population (qui a récolté 300 réponses) et une seconde destinée aux entreprises (qui a pris fin le 29 janvier dernier), devrait être rendu en juin 2025.

Assurer une prise en charge de qualité pour les aînés

Souhaitant favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, qualifié d'ailleurs comme « un objectif majeur » par Mme la Maire, des actions de prévention et des ateliers d'animation sont proposés par l'intermédiaire du CCAS : ateliers secourisme, cafés jeux, ateliers mémoire... Assuré à domicile, un accompagnement, gratuit et accessible à tous, a également été mis en place : visite d'une psychomotricienne pour stimuler les aidés et d'une psychologue pour soutenir les aidants. Par ailleurs, s'adaptant en permanence à la demande, le service de portage de repas continue et, avec une capacité de 45 personnes, répond actuellement à l'ensemble des demandes. Sous l'impulsion du Département, un forum seniors sera organisé, en novembre prochain, avec l'objectif de présenter au public et aux professionnels toute l'offre à destination des seniors sur l'île.

Mais, pour l'accueil des personnes âgées,

le grand défi à relever pour la mairie concerne l'avenir des EHPAD (voir article pages 12 à 14), dossier d'une grande complexité, puisque, comme a tenu à le rappeler Carole Charreau, « les Chênes Verts sont la propriété de Vendée Habitat et Calypso la propriété de la Mairie avec des autorités de tutelles, le département pour l'hébergement et la dépendance, et, l'ARS pour les soins. Ces deux autorités versent des subventions pour les salaires des agents et décident du loyer et du nombre de places dans l'EHPAD. La mairie, quant à elle, ne peut apporter de soutien financier ». Aujourd'hui, L'EHPAD des Chênes Verts est confronté à l'urgence d'une mise aux normes et à un problème de déficit qui croit en raison du nombre de résidents en baisse. Une étude, lancée en 2023, a été restituée en janvier dernier. Calypso, qui devrait évoluer en résidence seniors, va voir son accueil de nature EHPAD fermer. Les plus dépendants seront dorénavant accueillis aux Chênes Verts. Les résidents de Calypso nécessitant un accompagnement devront se tourner vers une formule d'aide à domicile. Une réflexion est d'ailleurs lancée sur la création d'une nouvelle structure concernant l'offre de soins.

Un véritable engagement pour le bien vivre ensemble

Témoignant de l'importance accordée par la mairie à la jeunesse, au cours des derniers mois, des investissements importants ont été réalisés : plusieurs éducateurs sportifs ont été embauchés, intégrant une équipe composée aujourd'hui de 22 agents à l'année et de 7 saisonniers, et, en 2024, plusieurs équipements ont vu le jour : le pump track, deux aires de jeux extérieurs... En 2025, un terrain de basket 3x3 sera aménagé au complexe sportif et des poteaux de

rugby seront installés, permettant ainsi aux 2 clubs sportifs récemment créés (basket et rugby) de bénéficier des infrastructures nécessaires à la pratique de leur sport. Le projet en cours d'agrandissement de l'école du Ponant permettra l'aménagement d'une salle périscolaire, d'un nouveau réfectoire, d'une salle de classe et d'une salle d'arts plastiques. La livraison est prévue pour 2027.

Comprenant une bibliothèque, un auditorium, un musée numérique, les archives municipales, une salle d'exposition... le pôle culturel, dont la construction a connu bien des aléas, devrait enfin ouvrir ses portes au printemps 2025. La mairie, qui souhaite faire de ce lieu un espace intergénérationnel, pour tous, espère atteindre, avec un accès gratuit, le nombre de 2000 abonnés. En raison des coûts, le projet du Pôle de Solidarité est quant à lui abandonné. Mais des alternatives pour certains services prévus initialement dans ce pôle vont être trouvées. Ainsi, la mairie travaille sur un nouveau projet de crèche, la structure actuelle n'étant plus adaptée. Elle pourra accueillir 30 enfants au lieu de 23 aujourd'hui.

Une Maison France Services sera créée, permettant l'arrivée sur l'île de nouveaux services : CAF, CPAM et caisse d'assurance retraite... L'ouverture est prévue en fin d'année 2025.

Le service d'autopartage à Fromentine, initié par l'association Yeu m'Garou et porté par la Mairie, sera ouvert avant l'été. 4 véhi-

cules électriques seront ainsi proposés à la location à la journée pour les particuliers.

Soutenir l'économie de l'île

Au travers du pôle économique, la Mairie s'engage pour l'accompagnement des 500 entreprises de l'île. S'adressant aux entrepreneurs présents, Carole Charreau insistait : « Nous sommes à votre écoute ». Ainsi des matinées d'informations à destination des entreprises continueront d'être organisées. A noter : Le forum de l'emploi saisonnier sera organisé le samedi 22 février.

La mairie a décidé d'accompagner la recherche de logements saisonniers. Des logements, dans le centre Les Patagos, à St-Sauveur, sont mis à disposition des entreprises et, par l'intermédiaire de l'office de tourisme, une mise en relation est assurée entre propriétaires ayant une chambre à louer et entreprises.

Concernant la ZA de la Marèche, actuellement, 17 terrains sont mis à disposition au travers de baux emphytéotiques administratifs et 11 bâtiments sont loués. Le développement va se poursuivre avec la mise à disposition de nouveaux terrains et la construction d'ateliers relais. En 2024, le bâtiment de la Victoire a été partagé pour être vendu à deux entreprises de l'île. La maison des Coquillages sera prochainement proposée pour l'installation d'une activité commerciale.

L'agriculture, secteur d'activité qui s'est beaucoup développé ces dernières années, pourra continuer de compter sur le soutien

de la mairie notamment pour l'acquisition de foncier au travers de la SAFER.

Pour la pêche, soumise régulièrement à de nouvelles règles en matière de quotas et confrontée actuellement au problème du transport de ses produits, comme le rappelle la maire, la commune n'a pas la compétence pour apporter des solutions mais continuera de soutenir et ne manquera pas de contribuer à favoriser le dialogue pour faire avancer les choses.

Dans les mois à venir, un dossier important attend la municipalité avec la révision devenue urgente du PLU, qui n'est plus adapté au contexte actuel et aux enjeux environnementaux. En attendant cette révision, prochainement, des modifications seront apportées pour simplifier l'installation de gouttières et de panneaux photovoltaïques en façade, jusqu'à présent réglementée. En février, un « bâtithon » sera organisé pour réunir tous les acteurs du bâtiment avec l'objectif de trouver des solutions pour réduire le coût de la construction sur l'île.

Toujours en attente de la décision du Tribunal Administratif quant au maintien de l'hélistation à Port-Joinville, la mairie a pris en charge la mise aux normes de l'hélistation avec notamment une nouvelle aire d'approche et de décollage et une nouvelle clôture avec barrière végétale.

Ouvertures du Pôle culturel et de la Maison France Services, service d'autopartage... sans oublier le parc éolien, plusieurs gros projets vont donc pouvoir se concrétiser en 2025 !

NOUS PRIVILÉGIONS LA PÊCHE LOCALE ET DE SAISON



ARRIVAGES QUOTIDIENS DE POISSONS, COQUILLAGES ET CRUSTACÉS.

ET LE PETIT PLUS !
Ne vous occupez de rien, nous **NETTOYONS VOS POISSONS.**

Commandez nos fameux **PLATEAUX DE FRUITS DE MER !**
Faites plaisir de façon originale en offrant des **BONS CADEAUX** de la valeur de votre choix.

TICKETS RESTAURANT ACCEPTÉS
RÈGLEMENTS À DISTANCE

PORT-JOINVILLE
☎ 02 51 58 53 88

SAINT-SAUVEUR
☎ 02 51 58 50 13

SUPER U
☎ 02 51 26 00 63

Suivez l'actualité de la poissonnerie sur notre page 

POISSONNERIE.HENNEQUIN@ORANGE.FR



Magasin de jeux & jouets

(jusqu'à 100 ans)
à Ker Chalon

idées cadeaux à gogo
jeux de société, puzzles, maguettes...

WWW.CHEZLESENFANTS.FR

Retour sur la 1^{ère} année de Laure Barault au conseil départemental

Élue conseillère départementale pour le canton de L'Île d'Yeu, il y a tout juste un an, Mme Laure Barault s'était engagée sur une communication de qualité auprès de la population. Publiant régulièrement des informations sur les réseaux sociaux concernant les sujets d'actualité et son action, elle dresse le bilan de sa première année de mandat au conseil départemental.

La difficulté de faire sa place

Confrontée à la particularité de devoir intégrer une équipe d'élus tous issus de la même majorité et installés depuis déjà 3 ans, ses premiers pas au conseil départemental ne se sont pas vraiment passés comme elle l'espérait. Ainsi ses principales demandes de début de mandat : intégrer le conseil portuaire et Vendée Habitat, organismes au sein desquels siégeait Bruno Noury, à qui elle a succédé, n'ont pu aboutir. Finalement, elle est membre de 3 commissions dans lesquelles elle siège avec Mme Carole Charreau : «Routes et mobilités durables», «Collèges éducation et formations supérieures» et «Port pêche et politiques maritimes» ; et de 3 commissions dans lesquelles elle est seule représentante de L'Île d'Yeu : «Urbanisme, habitat et aménagement du territoire», «Agriculture, eau, laboratoire et alimentation de proximité» et «Climat, biodiversité et espaces naturels sensibles».

N'appartenant pas à la majorité, Laure Barault regrette de ne pouvoir participer aux séminaires ou encore aux commissions plénières dont elle est pourtant membre de droit, situation qu'elle souhaite voir évoluer pour la suite de son mandat. Malgré cela, avec beaucoup de persévérance, elle a su, petit à petit, faire sa place et faire entendre ses positions concernant les sujets sur lesquels elle est amenée à s'exprimer. Ne souhaitant surtout pas s'inscrire dans une forme d'opposition à la majorité, elle tient malgré tout, fidèle à ses convictions, à se positionner en toute liberté. Décidée à défendre l'intérêt collectif et à exercer ses nouvelles responsabilités de manière consciencieuse, Laure Barault précise « je n'hésite pas à faire mes propres recherches sur les sujets que je connais moins et pour lesquels il me manque des éléments, afin de pouvoir voter, lors des sessions plénières du conseil départemental, avec une maîtrise suffisante de chaque dossier ».

A noter, les conseillers départementaux se réunissent 4 fois dans l'année en session plénière pour prendre les décisions, voter le budget... au travers de délibérations, après que les sujets aient été débattus auparavant en commission.

Signe d'une volonté d'être constructive, Elle n'hésite pas à s'aligner sur la majorité



dès que cela lui semble juste. C'est ainsi qu'en fin d'année dernière, elle a décidé de donner un avis favorable quant au vote du budget 2025, dans un esprit de responsabilité étant donné le contexte national actuel, et aussi de suivre la majorité sur son opposition à l'égard de l'agrivoltaïsme... Comme elle tient à le souligner, « quand cela est nécessaire, je n'hésite pas à poser des questions, en assemblée, pour faire ressortir des éléments importants, ce qui conduit parfois à créer un peu de débat ».

Dans le respect de son engagement, la conseillère départementale assure une présence lors de toutes les commissions et au sein de tous les organismes dans lesquels elle siège, et ne manque pas de porter un intérêt tout particulier aux dossiers qui concernent L'Île d'Yeu, « je demande à participer à toutes les réflexions concernant L'Île d'Yeu, même si je ne siège pas dans la commission ».

Grâce au travail mené par Mr Bruno Noury, il y a quelques années, L'Île d'Yeu a conservé son statut de commune/canton, « ce statut doit être une force pour le traitement des dossiers qui concernent L'Île d'Yeu. Il est important que les 2 conseillères départementales soient impliquées dans les décisions à son sujet ».

En plus des commissions qui lui ont été attribuées, Laure Barault siège au conseil d'administration de la Compagnie Yeu Continent, au conseil d'administration du collège Les Sicardières... Elle est également invitée de manière systématique aux événements officiels.

A noter : la municipalité, en signe d'ouverture, invite la conseillère départementale à certaines commissions et réunions, notamment sur le thème du logement. « Cette ini-

tiative me permet de suivre le travail mené par la mairie sur la question du logement, un sujet important pour le territoire, et d'être informée quant à sa stratégie en la matière ».

Le bilan de sa première année d'exercice

Après son intronisation, Laure Barault n'a pas attendu pour se mettre au travail, obtenant d'ailleurs l'édition de carnets d'horaires adaptés au mal voyants, l'installation d'un distributeur de boissons chaudes et de friandises pour permettre aux usagers de se restaurer et la mise en place d'un espace de coworking à Fromentine... Par ailleurs, elle n'a pas hésité à défendre, avec insistance, la nécessité de mettre en place une signalétique adaptée pour les mal voyants à la gare maritime et d'adapter, autant que possible, les horaires en hiver pour permettre, sur le rythme d'au moins une fois par mois, selon les marées, de pouvoir effectuer un aller/retour sur le continent sur une demi-journée.

Attentive à tous les sujets d'actualités, la conseillère départementale ne manque pas également de s'impliquer dans les dossiers importants concernant L'Île d'Yeu même s'ils ne sont pas toujours du ressort du département. Elle s'est ainsi associée à la mairie et aux associations islaises suite à l'annonce d'une hausse de 5% appliquée sur les tarifs de la Compagnie Yeu Continent pour 2025. La hausse a bien été appliquée mais une concertation a été entamée avec la région et la compagnie afin de définir une stratégie tarifaire acceptable pour les années à venir. Tout comme les associations et la mairie, la conseillère départementale compte bien faire entendre sa voix pour éviter de voir la traversée peser d'avantage dans le budget des islais. Initia-

lement prévue le 31 janvier dernier, mais finalement reportée, une réunion avec les représentants de la Région et de la compagnie est attendue avec impatience pour avancer sur ce dossier sensible.

La question de la chaîne du froid est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre en 2024. Constatant la forte opposition de la population quant au projet de construction d'un hangar de 600 m² sur une partie de la place des bois noirs et de la cale, Laure Barault a pris l'initiative de créer un groupe de travail pour réfléchir à des alternatives afin d'apporter des solutions à court et moyen terme, en évitant cette construction (voir article dans le numéro 13 de L'Echo). Des membres du groupe ont été reçus récemment par des représentants de la Région et de la compagnie afin de présenter le fruit de ce travail : «Au cours de cette rencontre de 3h, riche et constructive, le groupe de travail a pu être informé de l'ouverture d'une réflexion. Une nouvelle organisation est d'ailleurs à l'essai, actuellement, à la gare, en vue d'étudier de nouvelles pistes». Le groupe espère que sa réflexion, menée durant le mois d'octobre dernier, sera étudiée et prise en compte. Un point sera fait à ce sujet au prochain conseil d'administration de la Compagnie Yeu Continent.

La conseillère départementale est également attentive à l'avancement du dossier, porté par l'association Yeu m'garou, sur l'accompagnement des jeunes enfants dans le bateau, et compte bien soutenir la démarche même si celle-ci ne relève pas de

la compétence du département.

Tenant également à faire preuve de disponibilité pour la population islaïse, la conseillère départementale est régulièrement interpellée sur des sujets qui concernent le territoire. Elle suit donc de près d'autres dossiers importants comme celui de la suppression, dès la rentrée 2025, de certains bus permettant aux étudiants de rejoindre leur internat le dimanche soir (une demande a été formulée à ce sujet par la mairie à la région), les mécontentements concernant le site de la Gravaire, les problèmes rencontrés par certains islais pour se fournir en gaz suite à la fermeture d'un distributeur (problème qui semble aujourd'hui avoir été résolu). Elle se réjouit également de l'avancée du dossier Maison France Service, projet animé par la mairie en lien avec la préfecture, et porte un intérêt tout particulier à l'avenir des EHPAD, sujet sur lequel elle est parfois sollicitée par les familles. Elle n'a d'ailleurs pas manqué de participer à la réunion organisée récemment par la mairie avec les familles des résidents de Calypso.

Les priorités pour la suite du mandat

En juillet dernier, l'attribution de subventions pour le bail réel solidaire et d'un soutien pour la création de maisons d'assistantes maternelles a été votée par le conseil départemental. Très sensible au volet social de l'action du département, Laure Barault entend bien se positionner sur ces sujets pour que L'Île d'Yeu puisse bénéficier de l'appui du département sur les dossiers

qu'elle a décidé de faire, pour les 3 années de mandat qu'il lui reste à honorer, des priorités : l'habitat inclusif pour les personnes porteuses de handicap, le développement du logement social, qui n'avance pas en raison des surcoûts liés à l'insularité, la prise en charge des aînés et l'accueil de la petite enfance. «Avec la capacité en crèche et le nombre d'assistantes maternelles qui baisse, les places disponibles pour l'accueil de la petite enfance risquent de manquer. La création d'une Maison d'Assistantes Maternelles sur l'île, dossier qui concerne la Mairie, le Département et la CAF, pourrait attirer d'autres assistantes maternelles et apporter une solution au besoin de places». La conseillère départementale suivra également, avec attention, les décisions qui seront prises concernant les EHPAD, le dossier de la chaîne du froid, les avancées concernant l'accompagnement des jeunes enfants dans le bateau ainsi que le travail en cours sur la tarification de la Compagnie Yeu Continent et restera en veille sur les éventuels nouveaux projets de parc éolien offshore en Vendée. Enfin, Laure Barault espère également être associée à toutes les réflexions concernant les sujets importants pour l'avenir de l'île comme celle menée actuellement par la Mairie sur le quartier des Usines...

L'actualité de Laure Barault sur Facebook : Laure Barault Conseillère Départementale de la Vendée Canton ILE D'YEU

S'Taupe Net

GROISARD FABRICE
Taupier agréé n° 85-4531, résidant sur l'île d'Yeu

Contrat à l'année avec suivi

Tél. 07 81 84 13 94
Mail : audal@orange.fr

Océan GARDIENNAGE

Gardiennage de caisses de garde-meubles

- Gardiennage bateaux
- Gardiennage de garde-meubles
- Location de containers
- Stockage d'archives

Richard NAUD
Tél. 06 16 38 22 21

Permanences des conseillères départementales du canton de L'Île d'Yeu

Laure Barault : permanences tous les vendredis (hors vacances scolaires), de 14h00 à 16h00, au Pôle Économique.
Ou sur RDV (contact : 06 50 77 51 61 ou laure.barault@vendee.fr)

Carole Charreau : sur RDV uniquement
(contact : secretariat.general@ile-yeu.fr)

Oyapock **Transports maritimes Travaux · Remorquages**

Colis lourds et hors format - matériaux de construction - agrégats en benne containers maritimes - containers frigo - bennes ouvertes - encombrants véhicules légers et poids lourds - TP maritimes - épaves - balisage...

Voyage à la demande - Affrètement partiel ou total
Mail : fred.rivet@gmail.com **06 68 92 59 13**

ALTUM DRONE SOLUTIONS

NETTOYAGE PAR DRONE DES FAÇADES ET TOITURES

INSPECTION ET IMAGERIE

info@altum-drone.fr
06.25.71.90.46.



Une initiative citoyenne pour le nettoyage de la côte

Depuis un peu plus d'un an, les membres d'un petit groupe, composé d'islais et de résidents secondaires, ont pris l'habitude de se donner rendez-vous, sur le rythme d'une fois par mois, pour ramasser les déchets apportés par la mer sur le bord de la côte. Un message, sur le réseau social qu'ils utilisent pour se coordonner, et les volontaires se retrouvent à l'heure convenue, sur le site proposé.

A l'origine, un événement associatif

A l'initiative d'associations comme Yeu Demain, Oya Volley Ball... mais aussi par l'intermédiaire de la mairie, des journées «Nettoyage des Plages» rassemblant toutes les bonnes volontés ont déjà été organisées par le passé.

En 2023, le club des Baleinières décide d'organiser à son tour sa journée annuelle «Nettoyage des plages». Après une première édition en février 2023, l'opération est relancée en 2024. Parallèlement, s'appuyant sur la réussite de cet événement, rassemblant une centaine de personnes à chaque fois, et convaincu par l'intérêt et l'importance de ces actions de nettoyage, un petit groupe d'amoureux de l'île se forme naturellement et commence à se rassembler régulièrement, le dimanche, pour le nettoyage d'une portion de côte. C'est ainsi qu'en novembre 2023 naît cette initiative citoyenne dont les participants se sont baptisés «Les NettoYEUrs du Dimanche».

Des déchets d'une grande variété

Après un rassemblement rapide, permettant de s'accorder sur la zone à couvrir mais aussi d'échanger quelques bons conseils que les plus habitués se font un plaisir de donner, munis de sacs et de gants, Séverine, Benoit, Valérie, Olivier, Laure, Fabien... membres des «NettoyEUrs», partent chacun de leur côté, seuls, en binôme ou encore en petit groupe, avec le but d'apporter leur contribution à l'objectif d'une île propre. Aujourd'hui, le groupe de citoyens se compose d'une vingtaine de personnes, issus de toute génération, qui se relaient selon leurs disponibilités. Certains n'hésitent pas à venir avec leur enfant voire leur petit enfant pour partager ensemble une action eco-responsable.

“

Aujourd'hui le groupe se compose d'une vingtaine de volontaires, partagés entre islais et résidents secondaires. En général, nous sommes une dizaine par sortie.

Olivier nettoyeur régulier

Après environ 2h de ramassage, permettant de parcourir entre 2 et 3 km, les participants se retrouvent au point de ralliement pour regrouper les déchets. En moyenne, par sortie, ce n'est pas moins

de 200 à 300 litres de déchets qui sont récoltés (entre 2 et 3 sacs de 100 L). Comme le précise Olivier, nettoyeur très impliqué, «les déchets arrivent de manière régulière sur la côte mais, après une tempête, on découvre bien souvent une plus grande quantité d'objets à ramasser». En un an, «Les nettoYEUrs du dimanche» peuvent se féliciter d'avoir récupéré l'équivalent de 8 m³ de déchets. Ainsi ont été ramassés des objets d'une grande diversité : ampoules, briquets, gobelets, coton-tiges, cordages, cartouches d'encre, casques de chantier, chaussures de sécurité, bottes, médicaments, produits ménagers, et autres objets, certainement échappés d'un bateau, dont les étiquettes indiquent une origine d'un autre pays voire d'un autre continent...

Après chaque opération de nettoyage, un membre se charge de communiquer au Service Environnement de la mairie le lieu où se trouvent les sacs à récupérer.

A noter : les objets ramassés ne peuvent être triés hormis le verre et l'aluminium qui font l'objet d'un traitement différent.

Suivez l'actualité du groupe

Sur Facebook :
Les nettoYEUrs du dimanche



02 51 58 57 16



Livraison à domicile

Intermarché
SUPER



31 rue Calypso, 85350 L'Île d'Yeu - A 50 m de la gare

En Février, votre Intermarché de L'Île d'Yeu vous propose :

- ▶ Grand destockage de valises
- ▶ Promo d'Airfryer double bac 12L
- ▶ Foire « cuisine douceur »
- ▶ Foire au nettoyage



BOUTEILLES DE GAZ



BOULANGERIE



PHOTOMATON



PARKING



BOUCHERIE



BIO



Les Mousquetaires



SCANNEZ NOS PROMOS

SUPER U
Ile d'Yeu



Rendez-vous incontournables réservés aux porteurs Carte U

HORAIRES D'OUVERTURE

■ LUNDI AU JEUDI :
9H00 - 12H30 / 15H30 - 19H00

■ VENDREDI ET SAMEDI :
JOURNÉE CONTINUE DE 9H00 À 19H00

FERMÉ LE DIMANCHE

SERVICES PHOTOS

NUMÉRIQUES & ARGENTIQUES
ET CRÉATION D'OBJETS PERSONNALISÉS

13
février

JEUDI PLUS

30% REVERSÉS SUR VOTRE CARTE U

Sur les produits U bio*
Hors promotions en cours

*Valable, le jeudi 13 février 2025, sur les produits U bio. Hors vrac, U tout petits bio, rayons textiles et bazar. Liste des articles concernés à découvrir en magasin.

Offre réservée aux clients carte U. Limitée à 10 produits identiques par compte carte U.

Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas. www.mangerbouger.fr

20
février

JEUDI PLUS

34% REVERSÉS SUR VOTRE CARTE U

Sur les gâteaux et les biscuits sucrés*
Hors promotions en cours

*Valable, le jeudi 20 février 2025, sur le rayon épicerie des gâteaux et biscuits sucrés. Hors rayons boulangerie-pâtisserie, diététique et vrac. Liste des articles concernés à découvrir en magasin.

Offre réservée aux clients carte U. Limitée à 10 produits identiques par compte carte U.

Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas. www.mangerbouger.fr

Rue du Nord
(100 m après La Poste)
Tél. 02 51 58 36 35

LIVRAISON A DOMICILE

De l'inquiétude quant à l'avenir des EHPAD de L'Île d'Yeu !

Le 7 janvier dernier, les parties prenantes quant au devenir de Calypso étaient réunies au département, en présence de l'ARS, pour la restitution de l'audit mené par le cabinet d'études MAZARS : « l'étude conclut qu'il serait inenvisageable de construire un nouvel EHPAD dans les années à venir, quel que soit le nombre de places, car les coûts de construction seraient trop élevés. Je n'ai pas reçu la totalité de la présentation, mais nous recevrons très vite une synthèse de cet audit. Une simulation va être orchestrée pour pouvoir enfin réhabiliter les Chênes Verts ». Réhabilitation qui a déjà un peu commencé, comme tient à le souligner madame la Maire : « plusieurs mises aux normes ont été effectuées aux Chênes Verts afin d'y assurer la sécurité des pensionnaires et des encadrants (portes coupe-feu, mise en place de bras libre sur les portes des logements...). Tous ces coûts ont été répercutés sur le loyer ». La municipalité, qui a décidé de fermer l'EHPAD Calypso, s'est engagée à travailler sur un nouveau projet concernant l'établissement : une résidence seniors avec un veilleur de nuit (privé ou CCAS), ou une résidence autonomie (subventions du département). Pour réaliser cette étude, le cabinet MAZARS ne se serait pas appuyé sur le PLUS de 2023, mais plutôt sur « des enquêtes internes », des données chiffrées « transmises par les EHPAD », à partir des résultats du groupe de travail composé d'Anouck Guinchard, coordinatrice du contrat local de santé, Nathalie Semelin, directrice du CCAS, Kevin Bereau, directeur des Ehpads, Anne Claude Cabilic, première adjointe, et Carole Charuau, Maire de la commune, et d'entretiens réalisés avec l'hôpital local, les infirmiers, les médecins, le service d'aide à domicile (ADMR), Hélène Ecomard (SEAPA), le CCAS et les agents des EHPAD : « les autorités de tutelle (ARS et Département) nous guident et nous accompagnent pour diversifier l'offre d'accompagnement à domicile et d'hébergement en structures médicalisées ou non. Elles savent que nous avons besoin de structures ». Le maintien à domicile, privilégié par les seniors, n'est pourtant pas facile à mettre en œuvre au quotidien sur L'Île d'Yeu, l'ADMR peinant à recruter : « il faudrait revaloriser la rémunération des aides à domicile, mais ce n'est pas de mon ressort. Malheureusement, la Loi Grand Âge a été abandonnée, car sa mise en place aurait été un gouffre financier de plus. À notre échelle, nous mettons des animations en place, car les personnes âgées seules se retrouvent parfois très isolées, à partir du moment où elles ne peuvent plus se déplacer par leurs propres moyens ». En effet, plusieurs activités sont proposées en ce sens, par le biais du CCAS : des ateliers pour les seniors, un voyage annuel pour les plus de 60 ans, le club de l'entraide tous les



mardis, le goûter des aînés, les après-midi guinguette... Que l'on se rassure, l'EHPAD Calypso ne sera pas fermé « du jour au lendemain » affirme madame la Maire : « une partie des résidents de Calypso seront peu à peu transférés aux Chênes Verts, tout dépendra de leur niveau de dépendance et/ou leur souhait ». Comprendre, ceux qui pourront se maintenir seuls à domicile pourront bénéficier de la future résidence seniors, en ayant recours à des soins classiques, si besoin (infirmiers, aide à domicile, kinés...). Cette grille de dépendance dite « GIR » est revue régulièrement par les infirmiers pour évaluer le niveau de dépendance des résidents : « ce taux à un impact sur les subventions débloquentes par l'ARS et le Département. Mais le niveau d'autonomie des résidents ne suffira pas forcément à les maintenir sur place, tout dépend aussi des volontés propres. Des liens se sont créés entre résidents, on en a bien conscience et nous ne sommes pas là pour séparer les gens si des affinités existent. Actuellement, nous sommes en train de recueillir les besoins et les souhaits des résidents, ce n'est pas toujours simple de prendre une telle décision », précise Carole Charuau. Avec une capacité d'accueil maximale de 67 résidents, l'EHPAD des Chênes Verts va devoir absorber la venue de plusieurs résidents supplémentaires, avec ceux qui sont aujourd'hui à Calypso : « 90 % des personnes qui sont entrées à Calypso ne sont plus en situation d'indépendance, elles ont besoin de soins spécifiques. La municipalité a aujourd'hui pris la décision de faire fermer un établissement qui est à peu près correct en faveur d'un autre établissement qui nécessite des travaux, dont Vendée Habitat ne veut pas assumer le suivi. Une résidence autonomie pourquoi pas, c'est dans l'air du temps, mais ça ne doit pas remplacer un EHPAD », estime Laure Barault, conseillère départementale. Les résidents des Chênes Verts sont actuellement au nombre de 64.

Mécontentes, des familles n'ont pas tardé à se manifester, suite à l'interview donnée sur Neptune FM, le 24 décembre dernier : « le directeur des EHPAD nous a récemment informés d'une étude, réalisée en partenariat avec le Département, qui allait être rendue afin de déterminer différents scénarios envisageables, mais il n'était pas du tout question de fermer l'établissement Calypso ». Participant au Conseil de Vie Sociale, Didier Bizieux, explique quant à lui avoir été convié en urgence à une réunion « en pleine période de vacances scolaires, pour annoncer la fermeture à venir de Calypso, sans nous apporter de réponses adéquates ». Une réunion, le 3 janvier, s'en est suivie : « on aurait voulu nous balader depuis le début, on ne s'y serait pas pris autrement. Cette histoire traîne depuis 15 ans, pourquoi tant de précipitations en l'espace de quelques jours ? L'annonce est tombée comme un couperet, c'était d'une violence inouïe pour les anciens », déclare une enfant de résidente.

Des contraintes économiques difficiles à surmonter

La France, qui compte actuellement 600 000 personnes âgées hébergées en EHPAD, rencontre, dans ce domaine, des difficultés sur le plan financier. En effet, 66% des EHPAD étaient déficitaires en 2023, contre seulement 27% en 2020. Chantal Deseigne, Solange Nadille et Anne Souyris, sénatrices, ont lancé à ce sujet deux pistes de réflexion : « revoir le modèle de tarification et de financement » et « renforcer les moyens financiers en créant une deuxième journée de solidarité », par l'intermédiaire de la suppression d'un jour férié, propositions qui ne font pas l'unanimité. Les établissements ne restent pas moins confrontés à plusieurs difficultés : un taux d'occupation en chute libre depuis 2020, une hausse des dépenses liée à l'inflation et la séparation en trois sections tarifaires (soins, hébergement et dépendance), qui serait « source de coûts non justifiés ». Le rapport parlementaire préconise plusieurs

axes d'amélioration, comme transformer ces lieux de soin « mal agencés » en lieux de vie (agrandir les chambres, réduire les espaces collectifs, les rendre plus hospitaliers), adapter les établissements au changement climatique (la canicule a représenté 87% des décès des plus de 70 ans en 2003), développer l'attractivité des métiers (rémunération, formation, qualifications, améliorations des conditions de travail) et fixer un objectif de taux d'encadrement de 8 équivalents temps plein (dont 6 soignants) pour 10 résidents d'ici 2034. Avec 115 agents en poste au CCAS sur l'île, dont 90 dans les EHPAD (pour 85 résidents), ce taux d'encadrement semble difficilement atteignable : « nous devons faire appel à du personnel de l'extérieur qui vient travailler sur l'île en contrats courts, nous utilisons pour cela une partie des 17 chambres inoccupées de Calypso pour y loger au moins 5 aides-soignants et infirmières ».

Du personnel en souffrance

Les sénatrices ont aussi fait état d'un recrutement en dessous des attentes et des besoins réels, comme c'est le cas ici sur L'Île d'Yeu, ainsi que d'un absentéisme élevé du personnel de ce secteur : « il est tout à fait normal que les professionnels se mettent automatiquement en arrêt, en cas de symptômes, pour protéger nos aînés », indique Carole Charuau. En 2022, il y a eu sur L'Île d'Yeu, 34 jours d'absence en moyenne par fonctionnaire, ce qui impacte fréquemment l'organisation de l'accompagnement général et de la chaîne de soins pour les résidents : « les agents sont vraiment en souffrance, ils courent partout, il y a un manque de personnel et Calypso mobilise tout de même une équipe au quotidien ».

Le 5 décembre 2024, le personnel des EHPAD de L'Île d'Yeu a répondu à l'appel de mobilisation nationale organisée par le front intersyndical (CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC et FA-FP) afin de déplorer « un manque de soignants et un personnel réduit », et de revendiquer par la même occasion « plus de moyens » pour le bien-être des résidents. « En étant affectés sur un seul site, aux Chênes Verts, les agents pourront travailler dans de meilleures conditions », fait remarquer Carole Charuau.

Alors que les métiers liés aux EHPAD souffraient déjà d'un certain manque d'attractivité, la pandémie a accentué certaines difficultés. Ainsi, ce sont environ 200 000 infirmiers et infirmières en âge de travailler, qui ont abandonné le métier, avec l'épidémie du Covid-19 qui s'est accompagnée d'une dégradation des conditions de travail. Aussi, malgré la levée de l'obligation au 15 mai 2023, nombre de soignants non-vaccinés n'ont pas repris leur poste, désormais reconvertis dans divers domaines professionnels.

Un déficit qui se creuse aussi sur l'île

Ici, à L'Île d'Yeu, les EHPAD rencontrent des difficultés financières depuis déjà « 4 ans » : « nous rencontrons des problèmes d'ordre structurel, ce qui nous a poussés par exemple à supprimer le prélèvement du loyer à Calypso depuis deux ans. Nous avons ainsi pu alléger la dette de 90 000 €. J'ai déclenché une nouvelle étude en décembre 2023 car cela faisait près de vingt ans que nous parlions de

cette mutualisation des EHPAD sans qu'elle ne voit le jour. Je ne savais plus quoi dire aux agents et aux familles. J'ai appelé le Département au secours dès le mois de juin 2023 ». En guise de réponse, le Département a fortement conseillé la fermeture de Calypso : « il y a 17 places qui restent vides, c'est un manque à gagner pour l'ARS et le Département. Ce dernier ne peut pas se permettre de payer des lits vides alors qu'il en a besoin sur le continent ».

En 2023 justement, ce sont 695 229 342 € que le cabinet de madame Aurore Bergé, alors ministre des solidarités et des familles, avait octroyés aux EHPAD et services d'aide à domicile, dans le cadre d'un « soutien exceptionnel de l'état », dont près de 45 millions d'euros ont été affectés pour la région Pays de la Loire. Le fonds d'urgence pour les établissements et services médico-sociaux (ESMS), en difficulté, est doté de 100 millions d'euros. En 2024, une nouvelle enveloppe de ce montant avait donc été débloquée à destination des EHPAD en « grande difficulté financière » : « nous avons pu bénéficier d'une aide de 240 000 €, ce qui a permis de diminuer le déficit qui se serait élevé à 750 000 € », explique Carole Charuau. Un fonds d'urgence qui demeure visiblement très insuffisant au regard des besoins de ces établissements pour personnes âgées : « pour assurer leur survie et combler les déficits accumulés, on estime à 1,4 milliard d'euros (bien supérieurs aux 100 millions actuels), le montant qui devrait être alloué », explique la Fédération Nationale des Associations de Directeurs d'Établissements et services pour Personnes Âgées (FNADEPA).

Actuellement, l'EHPAD Calypso compte 20 résidents sur 37 places agréées par le département : « le budget alloué chaque année, décidé lors du vote de la Loi Finance, a plutôt tendance à augmenter au fil des ans, puisque le niveau de dépendance de tous les résidents augmente, avec le prolongement de l'espérance de vie », déclare Carole Charuau. L'offre d'hébergement était de 104 places, pour 67 places aux Chênes Verts et 37 à Calypso : « Suite à une étude diligentée par l'ARS, en 2017-2018, en vue de la réhabilitation des EHPAD, l'ARS et le Département avaient validé 95 places ». Vendée Habitat, en tant que propriétaire des établissements sur L'Île d'Yeu, a réalisé 11 versions du programme de l'extension/réhabilitation des Chênes Verts. «Cependant, je ne connais pas le coût des travaux de la dernière version de 2022 car Vendée Habitat assume l'investissement et le répercute sur le loyer des résidents. Concernant la projection financière de l'étude MAZARS, basée sur une nouvelle construction, il aurait fallu doubler le loyer, c'était totalement inenvisageable ». Autre problématique, les tarifs d'hébergement, bien inférieurs à la moyenne nationale. En 2023, le loyer des EHPAD sur l'île était en moyenne de 58,22 € par jour, contre 76,06 € pour un établissement du continent situé à Notre-Dame-de-Monts, la même année. En 2025, le coût journalier pour résider à l'EHPAD des Chênes Verts est de 68,24 € et de 66,68 € pour Calypso : « un prix moyen de 64,97 €, sans compter le niveau de dépendance qui s'ajoute selon le barème du GIR ».

En effet, selon le degré de dépendance de la personne, un supplément sera demandé : « on oscille entre 2200 et 2 800 € par mois par résident globalement ». En France, les disparités territoriales sur les prix et le reste à charge sont dues notamment au prix de l'immobilier et aux différences entre secteur privé et public (13,6 % des places dans le privé sont habilitées à l'aide sociale contre 96 % dans le public). Les EHPAD les plus onéreux sont présents dans les départements où le prix foncier est le plus élevé. Sans grande surprise, Paris se retrouve en tête de ce classement (3 652 € de loyer par mois), suivi de deux départements d'Île de France : les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis. Le prix moyen au mètre carré à Paris, en 2024, oscillant entre 9 298 € et 10 665 €, expliquerait le tarif appliqué, supérieur à la moyenne dans ce domaine. Pourtant, ce modèle économique ne semble pas s'appliquer à L'Île d'Yeu, où le prix du mètre carré était compris entre 2 048 € et 4 096 € sur cette même période. Si une hausse de 300 € par mois a été appliquée pour les résidents des EHPAD de l'île, elle ne permet pas de surmonter les surcoûts liés à l'insularité, de l'ordre de + 30 %. Aussi, les chambres ne sont pas réattribuées rapidement, faute de vraie liste d'attente des futurs résidents. Entre le départ et l'arrivée d'un résident, ce sont plusieurs semaines qui s'écoulent : « chaque chambre est renouvée car nous voulons prendre soin de nos résidents. D'autant plus qu'ici, tout le monde se connaît. On laisse le temps à la famille de récupérer les effets personnels. Forcément, ça a un coût car effectivement pendant ce temps, la chambre n'est pas occupée, mais il ne serait pas correct d'installer un nouvel arrivant au bout d'une semaine », précise Carole Charuau.

La démographie de l'île
Selon un rapport du sénat au 25 septembre dernier, portant sur la situation des EHPAD en France, le besoin de ce type d'hébergement serait en pleine croissance, avec une augmentation de 16 % prévue d'ici 2030, de 36 % d'ici 2040 et de 46 % d'ici 2050. Des chiffres qui entrent en corrélation avec une espérance de vie qui n'a cessé de s'allonger en France durant ces vingt dernières années (+ 2,9 ans pour les femmes et + 4,7 ans pour les hommes) : « l'âge d'entrée moyen en Ehpads à L'Île d'Yeu est d'au moins 90 ans, depuis quelque temps », précise Carole Charuau. Des arrivées plus tardives qui s'expliqueraient par un souhait accru de maintien à domicile. Un choix qui serait multifactoriel mais qui, selon madame la Maire, serait surtout dû à la gestion locale de la crise sanitaire : « nous avons su protéger nos anciens sur l'île durant la période Covid-19. Il n'y a eu que très peu de décès en lien avec la pandémie. Nous avons tout fait pour qu'ils puissent rester en vie le plus longtemps possible. Par contre, l'isolement a été très dur pour eux et leurs familles, j'ai conscience qu'ils en ont souffert. Je me pose encore des questions, je ne sais pas si l'on peut dire que l'on a bien géré cette crise sanitaire. Nous avons fait ce que nous avons pu », estime-t-elle. Si la gestion de cette crise sanitaire a fait « beaucoup de mal » au regard que l'on porte sur

les EHPAD, le scandale de la société ORPEA, qui a éclaté sur le continent en 2022, a dû, lui aussi, freiner les personnes dépendantes à se pencher sur ce genre d'alternative de vie : « c'est un cercle vicieux puisque le niveau de dépendance des seniors rend parfois compliqué la mise en place d'animations ». Selon une enquête de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees), la population en établissements a effectivement vieilli. Fin 2019, la moitié des résidents avaient plus de 88 ans, soit 7 mois de

plus qu'en 2015. L'âge moyen était de 86 ans et 1 mois, contre 85 ans et 9 mois en 2015 : « autrefois, les résidents pouvaient y vivre durant 20 ans, c'était d'ailleurs initialement un foyer logement et c'est devenu un EHPAD en 2007 ». Parallèlement, depuis une dizaine d'années, les EHPAD de L'île d'Yeu voient leur démographie évoluer avec la venue de contingents : « d'anciens résidents secondaires qui avaient ultérieurement élu domicile sur l'île pour leur retraite. Ce n'est pas toujours facile car bien souvent, leurs enfants vivent

sur le continent, ils n'ont donc pas beaucoup de visites ». Si l'on se réfère au pourcentage de la part des résidences secondaires (plus de 60 %), il se pourrait que l'unique EHPAD restant sur l'île connaisse une saturation dans les années à venir. L'île d'Yeu, avec ses particularités (isolement géographique, écoles en ZEP, démographie vieillissante, nouveaux venus seniors), devrait pourtant pouvoir convaincre les « hautes instances » de son caractère prioritaire dans le domaine du social...

Auteur : Valentine Lanave

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2025

Don exceptionnel - île de Mayotte

Suite au cyclone tropical Childo, qui a touché l'île de Mayotte le 14 décembre dernier, à l'image de nombreuses collectivités, en solidarité, la commune de L'île d'Yeu a décidé le versement de 5000 € à un fonds de concours spécifique pour contribuer aux différentes actions d'urgence et de reconstruction.

Motion de soutien - demande de classement du sauvetage en mer au patrimoine immatériel de l'Humanité

A l'initiative de l'Association Nationale des Élus des Littoraux, une demande de classement du sauvetage en mer au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO a été formulée. Pour obtenir cette reconnaissance, différentes étapes seront nécessaires : lancement d'une enquête nationale, inscription du sauvetage en mer à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel et soutien de ce projet par les collectivités et des acteurs de la mer. Pour marquer son adhésion à cette démarche, le conseil municipal décide d'adopter une motion de soutien à la demande de classement.

Aide au commerce et à l'artisanat

En janvier 2024, le conseil municipal a validé le dispositif d'aide financière en faveur du commerce et de l'artisanat permettant le subventionnement de travaux de rénovation (aménagement d'un bâtiment, vitrines, façades...) et d'équipements (accès aux personnes handicapées, sécurité des entreprises) ou encore l'acquisition de matériel. Une réponse favorable est accordée à la demande de subvention formulée par la Boucherie de St-Sauveur dans le cadre de travaux de réaménagement et de modernisation de l'espace de vente de la boucherie. Ainsi la commune participera à hauteur de 4500 € (6%) et la région, au travers du programme Leader, à hauteur de 18 000 € (24%), concernant le projet de la boucherie dont le montant total s'élève à 108 301,60 €.

Dispositif «Préférence Commerce»

Le dispositif « Préférence Commerce », proposé par la chambre de commerce et d'industrie de Vendée, permet aux entreprises commerciales de valoriser la qualité de leur accueil et des services apportés aux clients. Pour obtenir le label « Préférence Commerce », attribué pour une durée de 2 ans, le commerçant doit valider un certain nombre de critères définis dans un référentiel. Le coût s'élève à 288 € TTC pour les commerces et à 324 € TTC pour les brasseries et restaurants. Souhaitant accompagner les commerçants du territoire, la commune décide une prise en charge à hauteur de 50% du coût de la démarche.

Réseau agricole des Iles Atlantique

Le réseau agricole des Iles Atlantique porte comme objectif de fédérer les initiatives en faveur du développement de l'agriculture dans les îles de la côte Atlantique (avec ou sans pont). Il constitue un outil d'accompagnement au service des collectivités locales et

des entreprises pour une agriculture insulaire dynamique et durable. La commune décide de renouveler son adhésion à l'association du réseau pour un montant annuel de 2 485 €.

Modification simplifiée au PLU

Avec l'évolution des réglementations et des technologies et compte tenu du développement démographique de l'île, Le PLU actuel, datant maintenant de plus de 10 ans, est en attente d'une révision complète. Avant de procéder à cette révision, la commune décide d'y apporter des modifications dites nécessaires : modification de 2 définitions, correction d'erreurs matérielles qui handicapent l'instruction de certains dossiers, simplification et ajustement de certaines règles, modification impliquant une évolution des règles concernant l'aspect extérieur pour être en adéquation avec les nouvelles normes de construction et permettre le développement des énergies renouvelables et modification de zonage pour 2 exploitations en zone agricole. Après son élaboration, le projet sera notifié au préfet et aux personnes publiques associées puis mis à disposition du public avant d'être approuvé avec d'éventuelles modifications selon les avis et les observations.

Lotissement Moucari - Convention avec Vendée Foncier Solidaire

Dans le cadre de sa politique en matière de logement, afin de développer l'accès au logement à un coût abordable, la commune de L'île d'Yeu a décidé de lancer un premier programme de 5 Baux Réels Solidaires dans le lotissement du Moucari. Le bail réel solidaire consiste à dissocier le foncier du bâti. Le ménage peut ainsi acheter le bâti mais reste locataire du terrain dont le propriétaire est un organisme foncier solidaire. La commune décide de signer avec Vendée Foncier Solidaire, l'Office Foncier Solidaire, une convention qui précise les conditions selon lesquelles la mairie participe au projet de bail réel solidaire conduit par le bénéficiaire. Le montant de la participation de la commune s'élève à 3500 € par logement soit 17500 € au total.

Convention avec Vendée Habitat

Vendée Habitat prévoit la construction d'un lotissement de 10 logements sociaux dans la rue de Ker Guérin, à St-Sauveur. Le montant total du coût des travaux, établi après consultation des entreprises, est largement supérieur aux estimations et à la capacité de Vendée Habitat à les financer. Le projet ne pourra voir le jour que si la commune apporte son soutien financier à l'opération. Au travers d'une convention signée avec Vendée Habitat, la commune décide de s'engager à une prise en charge des travaux à hauteur de 830 000 €.

Soutien - métier d'assistante maternelle

Dans le cadre de la loi sur le plein emploi, les communes ont la responsabilité de développer les possibilités d'accueil et de garde des enfants de 0 à 3 ans. Les 2 leviers relatifs à

cette politique de la petite enfance sont l'accueil en crèche ou chez un assistant maternel. Etant donné la diminution du nombre d'assistants maternels sur l'île, la commune a décidé d'encourager l'installation en accordant, aux nouveaux assistants maternels, une aide au démarrage avec la prise en charge des frais d'hébergement et de déplacements relatifs à la formation obligatoire de début d'activité, en complément des 1200 € attribués par la CAF. De plus, une bourse annuelle de 250 € sera octroyée à chaque assistant maternel pour l'investissement en matériel.

Convention avec l'association Chat Toit Yeu
Depuis 2021, l'association Chat Toit Yeu oeuvre pour améliorer l'état sanitaire des chats errants et pour lutter contre leur prolifération, au travers d'un travail de stérilisation, d'identification, d'encouragement à l'adoption... Pour aider l'association à supporter le coût financier de ces opérations ainsi que les frais de nourrissage, le conseil municipal décide de reconduire, pour l'année 2025, la convention avec l'association, qui prévoit notamment l'attribution d'une subvention de 5000 €.

Convention Office de Tourisme/Commune
La commune de L'île d'Yeu a délégué à l'Office de Tourisme les missions d'accueil et d'information ainsi que la promotion touristique et la commercialisation du territoire. La commune attribue donc annuellement à l'Office de Tourisme des crédits de fonctionnement correspondant aux obligations de service public. La dernière convention, dans laquelle sont détaillés les missions, les objectifs... arrivant à son terme, le conseil municipal décide son renouvellement pour 3 ans et d'accorder pour 2025 une subvention de 117 000 €.

Groupement de commande fournitures de bureau et consommables informatiques

La commune décide de reconduire le groupement de commandes commun à la mairie, l'Office de Tourisme et le CCAS, pour l'achat et la livraison de fournitures de bureau et de consommables informatiques.

Dépenses d'investissement - Exercice 2025

Afin de permettre à la commune de continuer de fonctionner, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025, le conseil municipal autorise la collectivité à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du 1/4 des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).

Création de postes saisonniers.

Afin de répondre au surcroît de travail durant la saison estivale, le conseil municipal a voté la création de plusieurs postes saisonniers : 1 pour le service culture, 7 pour le service patrimoine, 1 pour le service environnement, 13 pour le service jeunesse, 12 pour le service voirie, 1 pour le service urbanisme, 10 pour le camping et 6 pour le développement durable (Natura 2000).

mnc
R E C Y C L A G E

MATÉRIAUX ■ NÉGOCE ■ CONCASSAGE
RECYCLAGE

L'entreprise MNC RECYCLAGE propose le négoce de différents matériaux concassés, recyclés ou venant de carrières.

Un large choix de différents types de matériaux vous est proposé : graviers et galets décoratifs, ardoise, dallage gneiss,...



IMPASSE DE LA GRAVAIRE
85350 L'ÎLE D'YEU

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Bureau : 9 rue de la Fosse Morine - 85350 L'île d'Yeu
02 51 58 80 28 ■ alcem@orange.fr

Une équipe de
10 professionnels qualifiés
à votre service

50 %
crédit d'impôt
sur les travaux
d'entretien



CRÉATION
AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN DE JARDIN

mbj.yeu@gmail.com

06 26 15 83 96

Jep Atelier

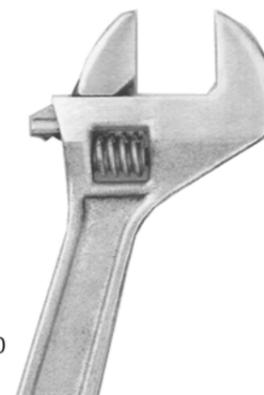
VENTE ET RÉPARATION

Cycles
Motocultures
Accessoires
Toutes marques

28 rue des Eaux
85350 L'île d'Yeu
06 45 52 46 09

jepatelier@outlook.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 14h30 - 18h00



ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE
ZINGUERIE - POÊLE
ÉLECTROMÉNAGER
TV - ANTENNE



7 rue Pierre Henry - 85350 L'ÎLE D'YEU

02 51 26 03 23



ile.eau-courant@orange.fr

En bref

▶ La région prépare le remplacement des 2 catamarans



Les 19 et 20 décembre derniers, le Conseil Régional était réuni en séance plénière pour le vote du budget primitif 2025. Après la mise en service de L'Insula Oya III en mai 2023, comme cela avait déjà été annoncé, la Région Pays de la Loire a confirmé le financement de la construction de deux nouveaux navires, pour assurer la liaison entre L'Île d'Yeu et le continent, mission de service public dont elle a obtenu la compétence avec l'application de la loi NOTRe. Exploités par la Compagnie Yeu Continent, ils remplaceront ainsi Le Pont d'Yeu et Le Châtelet, catamarans NGV (Navires à Grande Vitesse), mis en service depuis 2006.

La Région Pays de la Loire entend désigner le chantier prochainement pour une livraison espérée d'ici deux ans.

▶ Le site de la Gravaire cible d'une opération de mécontentement des artisans



Jeudi 16 janvier, profitant de la fermeture du site, alors que les agents participaient à la cérémonie des vœux réservée au personnel de la Mairie, des artisans membres de l'association AIAB ont décidé de bloquer l'accès au Pôle de la Gravaire, en y déposant des déchets de chantier divers, afin d'exprimer leur mécontentement quant à la gestion du service municipal. Les artisans reprochent plus particulièrement une forte hausse des tarifs, un manque d'équité entre artisans et des fermetures régulières du site contraignantes pour leur organisation.

A noter : une fermeture de 2 semaines, afin d'évacuer un surplus de déchets, venait tout juste d'être annoncée.

Les agents n'ont pu que constater, sur place ou par les réseaux sociaux, le résultat de cette opération. L'accès au site a pu être dégagé dans les jours qui ont suivi.

Depuis, les représentants d'AIAB, qui ont affiché leur détermination, ont été reçus par la Mairie. Une deuxième rencontre a déjà été programmée, début février, afin d'échanger et de travailler sur les différentes revendications de l'association.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2024

Convention de coopération entre France Travail et le relais emploi de L'Île d'Yeu

Le relais emploi de L'Île d'Yeu est l'interface entre le territoire de l'île et Pôle Emploi.

Afin de faciliter l'identification et la satisfaction des besoins en recrutements sur le territoire ainsi que l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur parcours d'insertion, une convention, valable jusqu'au 30 septembre 2024, avait été signée entre le relais emploi de L'Île d'Yeu et Pôle Emploi Challans dont il dépend. Cette coopération permet également de mutualiser les données sur les publics ciblés, les besoins socio-économiques repérés et les données statistiques afin de permettre la construction d'actions spécifiques et efficaces par les différents signataires. Une nouvelle convention sera signée, pour une durée de 2 ans, avec Pôle Emploi Challans, renommé depuis France Travail Challans.

Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA)

S'appuyant sur les services Culture et Jeunesse et très bientôt sur les nouveaux services du Pôle Culturel (médiathèque, Micro-Folie, Fablab...), la commune s'emploie à renforcer les 3 piliers de l'éducation artistique et cultu-

relle que sont la rencontre avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts, de la culture et de leur histoire et la pratique des arts et de la culture. Ainsi, la commune décide de s'engager pour un nouveau cycle dans la réalisation d'un Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) avec l'Éducation Nationale et la Direction Générale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, qui participe au financement au travers de l'attribution d'une subvention.

Tarifs communaux FabLab

L'ouverture du Pôle Culturel, au printemps 2025, s'accompagnera de la mise en place d'une nouvelle activité : le FabLab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication »), lieu ouvert au public, au sein duquel différents outils seront mis à disposition. L'utilisateur du FabLab pourra par exemple réaliser des objets grâce à des machines-outils pilotées par ordinateur, acheter du matériel... Le conseil municipal a validé les tarifs 2025 des services qui seront proposés par le FabLab.

Convention avec l'association Neptune FM

Une nouvelle convention d'objectifs et de moyens va être signée entre la mairie et l'as-

sociation Neptune FM (radio locale de L'Île d'Yeu). Celle-ci prévoit notamment le versement annuel d'une subvention de 18 900 €, pour les 3 prochains exercices budgétaires, et la prise en charge du loyer de l'antenne de diffusion qui se situe sur le château d'eau.

Conventions pour Le Grand Festin

Afin de garantir la pérennité de l'événement « Le Grand Festin », une convention-cadre d'objectifs et une convention financière, délibérée chaque année, sont passées avec l'association. La nouvelle convention d'objectifs (d'une durée de 2 ans) et la convention financière 2025 vont être signées entre les 2 parties.

Vote des subventions accordées aux associations

Le conseil municipal a voté les montants des subventions accordées, pour 2025, aux associations ayant fait une demande.

Demande de subvention pour la saison culturelle 2025

La commune de L'Île d'Yeu met en place, chaque année, une programmation culturelle qui prévoit l'organisation d'une quinzaine de spectacles. Afin de financer la saison cultu-

relle 2025, la commune décide de faire une demande de subvention d'un montant de 34 140 € auprès de la région Pays de la Loire. A noter : pour 2025, 4 résidences d'artistes sont également prévues.

Convention de partenariat avec le collège Les Sicardières

Dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique, signé en 2021 entre l'Éducation Nationale, la DRAC des Pays de la Loire et la mairie de L'Île d'Yeu, pour l'organisation d'événements culturels, un partenariat a été mis en place, entre le collège Les Sicardières et le service patrimoine, pour l'organisation, à titre gracieux, de visites et d'interventions au profit des élèves de l'établissement. Afin de renouveler ce partenariat, une convention pour l'année scolaire 2024/2025 sera signée entre le collège Les Sicardières et la mairie de L'Île d'Yeu.

Exploitation de la maison funéraire

La délégation de service public de gestion et d'exploitation de la maison funéraire avait été confiée à la SAS Ets Islais Martin, pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2024. En 2024, une consultation a donc été lancée pour l'attribution de cette délégation pour les 6 prochaines années, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2030. Faute de candidature, une nouvelle procédure a été lancée menant à la décision de retenir le titulaire actuel pour cette délégation. Une nouvelle convention doit donc être signée avec la SAS ETS Islais Martin. Le nouveau règlement intérieur, valable pour toute la durée de la DSP, ainsi que les tarifs 2025 ont été adoptés.

Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif pour 2025

Afin de financer la lutte contre la pollution, la protection de la santé et de la biodiversité et de garantir la quantité et la qualité de l'eau, les agences de l'eau perçoivent des redevances auprès des usagers. En 2025, la redevance « prélèvement » sera maintenue mais les redevances « pour pollution d'origine domestique et modernisations des réseaux de collecte » sont remplacées par

> une redevance « consommation d'eau potable » facturée directement à l'abonné

> deux redevances « performance des réseaux d'eau potable » et « performance des systèmes d'assainissement collectif » facturées par l'agence de l'eau à la collectivité qui répercute ensuite la contrepartie de ces redevances sur la facture abonné.

Pour la redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif », répercutée sur la facture usager sous forme d'un supplément au prix du m³ d'eau assaini, la commune décide de fixer à 0,084 € / m³ la contrepartie.

Vente de billets de bateau

Le service de billetterie bateau à tarifs préférentiels, proposé par le camping municipal pour sa clientèle, est reconduit pour 3 ans. Une nouvelle convention sera signée entre la Compagnie Yeu Continent et la mairie.

Signature du pacte territorial de l'Anah

Au travers du guichet de l'habitat, appelé désormais Espace Conseil France Renov', le Service Public de la Rénovation à l'Habitat permet d'améliorer le parc de logements du territoire en matière de performance énergétique et de confort. Pour cela, il offre aux ménages informations, conseils et accompagnement pour l'accès aux subventions

pour travaux. Pour sa mise en place et pour l'obtention des financements, la mairie avait contractualisé avec plusieurs partenaires (département, région, SYDEV).

Face aux enjeux et aux objectifs en matière de consommation énergétique et des émissions de gaz à effets de serre, le gouvernement a décidé de réformer le Service Public de la Rénovation de l'Habitat. Son pilotage, unique, a été confié à l'Agence Nationale de l'Habitat qui, pour assurer la continuité des financements au niveau local, a créé un nouveau dispositif d'intervention programmé : le pacte territorial France Renov'. La commune a décidé de signer le Pacte Territorial de l'ANAH au travers d'une convention afin de permettre à ses habitants de continuer à pouvoir bénéficier de l'accompagnement et du soutien financier accordé pour la rénovation de leur logement.

Echange de parcelles

Dans le cadre d'une régularisation foncière, la commune a procédé à un échange de parcelles. Ainsi Mr et Mme de Cordon cèdent à la commune la parcelle 113 AR 504 (23 m²), située chemin de la Guerche (procédure d'alignement), en échange de la parcelle 113 AR 502 (97 m²). La soulte, au bénéfice de la commune est établie à 12 580 €.

Servitude de passage - Accès au marais de La Guerche

Mr et Mme Cordon ont accepté d'accorder à la commune une servitude de passage sur leur propriété (parcelle AR 506) pour permettre aux services municipaux l'accès au marais de la Guerche afin d'en assurer son entretien.

Création d'une Aire Marine Educative

Nées en 2012, aux Marquises, les Aires Marines Educatives (AME) permettent à des élèves (de cycle 3) et à leur enseignant de gérer, de manière participative, une zone maritime littorale de petite taille. Cette démarche pédagogique et éco-citoyenne a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du milieu marin mais également de lui permettre de découvrir ses acteurs. En réponse à la demande des élèves de 6^{ème} du collège Les Sicardières, la commune approuve la création d'une Aire Marine Educative sur la plage du Marais Salé.

Déchets - tarification du service de collecte et de traitement des ordures

La facturation du service de collecte et de traitement des ordures ménagères est composée de 2 parts : une part fixe (abonnement + forfait) et une part variable (consommation au delà du forfait).

Pour 2025, la partie abonnement de la part fixe sera de 129 €. Le forfait dépend quant à lui du volume du bac.

A noter : pour les redevables particuliers et professionnels disposant d'un bac individuel, la part fixe comprend 16 levées par an, réparties en 4 levées par trimestre, et 4 apports volontaires d'ordures ménagères par trimestre non cumulables d'un trimestre à l'autre. Au delà de la 4^{ème} levée trimestrielle et du 4^{ème} apport volontaire, le redevable doit s'acquitter de chaque levée supplémentaire, dont le montant est défini dans la part variable. Le conseil municipal a adopté les nouveaux tarifs pour l'année 2025.

Tarifs communaux - Traitement des cadavres d'animaux domestiques

En complément de la délibération du 19 no-

vembre 2024, le conseil municipal a adopté la tarification concernant le traitement des cadavres d'animaux domestiques de 50 à 100 kg, catégorie qui ne figurait pas dans la grille tarifaire initiale.

Adhésion au Cerema

Le Cerema est un établissement public qui accompagne les territoires dans le défi de l'adaptation aux changements climatiques, avec 6 domaines de compétence : aménagement et ingénierie territoriale, bâtiment, mobilité, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral. L'adhésion au Cerema permet notamment de s'impliquer et de contribuer à renforcer l'expertise publique territoriale, de disposer d'un accès à l'expertise du Cerema, de bénéficier d'un abattement de 5% sur ses prestations, de disposer de prestations spécifiques... Etant donné les problématiques et les objectifs de L'Île d'Yeu quant aux risques et aux enjeux littoraux, la commune décide de solliciter l'adhésion au Cerema, pour une période initiale valable jusqu'au 31 décembre de la 4^{ème} année pleine, puis renouvelable annuellement par tacite reconduction. Le montant annuel de la contribution est de 500 €.

Budget

Pour anticiper la fin de l'année, des ajustements ont été réalisés dans le budget principal et les budgets Ordures ménagères, Assainissement, SPANC, Zone Artisanale.

Acquisition maisons - Lotissement Moucar

L'achat de trois T4 et d'un T2 auprès de Kaufman & Broad, dans le secteur du Moucar, représente pour la commune un investissement de 1 133 000 € dont 88% seront payés en 2025 et 12% en 2026.

La caractère pluriannuel de ce programme incite donc à considérer la procédure d'Autorisation de Programme / Crédits de paiements. Cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter, au budget de l'année, l'intégralité d'une dépense pluriannuelle. Le conseil municipal a décidé la création de l'Autorisation Programme 2024 « AP acquisition maisons (parcelle AD 73 Moucar) ».

Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

La commune de L'Île d'Yeu décide de s'intégrer dans la procédure de consultation menée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vendée, en vue de conclure un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel. A l'issue de la consultation, la commune aura le choix de signer ou non le contrat selon les conditions obtenues.

Régime indemnitaire (RIFSEEP)

Jusqu'à présent, durant les congés maladies, le régime indemnitaire était maintenu à partir du 6^{ème} jour jusqu'au 30^{ème} jour. A compter du 1^{er} janvier 2025, il sera maintenu jusqu'au demi-traitement (jusqu'au 90^{ème} jour).

Les policiers municipaux qui ne sont pas éligibles au régime indemnitaire pouvaient jusqu'à présent bénéficier d'une indemnité spéciale mensuelle de fonction et d'une indemnité d'administration et de technicité. Pour compenser la disparition de ces deux indemnités, les agents peuvent maintenant bénéficier d'une indemnité spéciale de fonction. Celle-ci sera applicable aux agents de L'Île d'Yeu.

Infos Municipales

► FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

Samedi 22 février 2025, de 10h à 12h
Au pôle économique – 49, rue des Bossilles

- Offres d'emplois ;
- Rencontres avec les employeurs ;
- Inscriptions emploi saisonnier et baby-sitting ;
- Législation du travail ;
- Information temps partagé saisons mer/montagne...

Contact : Relais Emploi au 02 51 59 44 19 ou relais.emploi@ile-yeu.fr

Pour les entreprises qui souhaitent y participer, merci de vous inscrire au Relais Emploi avant le 09/02/2025 au 02 51 59 44 19 ou par mail relais.emploi@ile-yeu.fr



► NUISIBLES

Le frelon

Le frelon asiatique est très présent sur le territoire. Il se distingue du frelon européen par sa taille : plus petite, sa couleur : plus foncée, la fine bande jaune orangé sur son abdomen et ses pattes jaunes.

C'est une espèce envahissante et un redoutable prédateur pour les abeilles ainsi que d'autres pollinisateurs. L'impact sur la biodiversité et le maintien du cycle de vie des arbres fruitiers est très préjudiciable. Leurs piqûres peuvent aussi être dangereuses.

Des moyens de lutte doivent être mis en place :

Prévenir l'installation de nids, dits nids primaires : au début du printemps, les reines sortent de terre pour construire des nids de petite taille (diamètre d'un pamplemousse), souvent sous abris. Surveillez les coins et recoins de votre maison, garage, abri de jardin, soyez très vigilants !

Cependant, si le nid échappe à cette surveillance, une trentaine d'ouvrières va partir à l'extérieur pour construire un nid, dit nid secondaire. Il est souvent perché en hauteur et là s'y trouve plus de 10 000 frelons et environ 500 futures reines. Ces reines referont des nids l'année suivante.

Installer des pièges : ils se posent à des périodes bien spécifiques. Vous trouverez des informations sur le net : gdsa85.fr, unaf-apiculture.info, etc.

Détruire les nids : lorsque vous détectez un nid (arbres, haies, toitures...), la consigne absolue est de ne surtout pas y toucher. Appelez un professionnel qui le détruira. Sur L'île d'Yeu, deux sociétés sont habilitées :

- Oya Traitements - 06 47 17 42 44

Dératisation

La mairie procède à la dératisation sur l'ensemble du domaine public via un prestataire. Des boîtes sont donc disposées à des endroits stratégiques (points tri, corbeilles...) et sont régulièrement contrôlées.

Si vous constatez un secteur mal protégé, n'hésitez pas à contacter le service environnement de la mairie.

Pour le domaine privé, c'est à chacun de faire le nécessaire par des mesures préventives (ne pas laisser de nourriture ni des ordures ménagères à traîner, etc.).

06 47 17 42 44
oya@multitraitements.fr



**DANS LE RESPECT
 DE L'ENVIRONNEMENT**



TRAITEMENT DES TAUPES

Particuliers / Professionnels



DÉRATISATION

Particuliers / Professionnels

DÉSINSECTISATION

Guêpes / frelons
 Traitement chenilles : élagage, cerclage, écopiège

DÉMOUSSAGE TOITURE

Traitement 100% végétal

DÉSINFECTION

Débarras / Désinfection

32 rue de la Belle Poule - 85350 L'île d'Yeu



PRÉSENT SUR L'ÎLE D'YEU
 DEPUIS PLUS DE 20 ANS

Yeu

M Maindron
 TRAITEMENTS
 Protecteur du bâti depuis 1984

TRAITEMENT DES BOIS*

Insectes xylophages
 vrillettes, capricornes ...

Champignons lignivores
 mûres, ...

Termites

LUTTE CONTRE L'HUMIDITÉ*

Remontées capillaires
 salpêtre, ...

Condensation / Ventilation positive
 moisissures, ...

*Certifications Qualibat
 1522- 1523 - 1532- 1542

Maindron Traitements
02 40 40 14 10
contact@maindron-traitements.fr
www.maindron-traitements.fr

► Rencontre avec les guetteurs de l'océan

La mer, qui entoure notre île, est un espace ouvert, sans frontières physiques, une porte sur le reste du monde. Une ligne imaginaire, située à 12 milles nautiques (un peu plus de 22 km) délimite l'espace dans lequel la France est souveraine, à la fois en mer, mais aussi sous la mer et dans les airs. Cet espace maritime est le domaine des guetteurs du sémaphore.

Au delà des 12 milles nautiques, nous sommes dans les eaux internationales, refuge pour tous ceux qui souhaitent échapper aux droits des États. Toutefois entre 12 et 200 milles nautiques, se situent des zones économiques exclusives, dont l'exploitation (pétrole, pêche...) relève d'un accord des États côtiers. Seule la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer réglemente ces eaux non territoriales, un peu plus de 95 % de la surface des océans. On comprend donc l'importance donnée à la surveillance de cette frontière imaginaire, la ligne des eaux territoriales, qui fait office de tampon entre la mer et nos côtes.

Pour cela, nous avons en France un réseau de 58 sémaphores installés sur nos côtes, à l'origine par l'administration napoléonienne pour surveiller visuellement l'ennemi ; sémaphore, du grec sēma-signé, et phoros-qui porte.

A L'île d'Yeu, le premier sémaphore a été construit vers 1860 à la Pointe du But pour remplacer l'ancienne vigie de Saint-Sauveur, il reste la trace de l'emplacement au sol. En 1899, l'État français envisage de construire un sémaphore unique au sommet du clocher de Saint-Sauveur où la visibilité est très bonne. Finalement le Génie maritime préfère établir en 1901 un second sémaphore au lieu-dit « Les Justices », point culminant de l'île avec une altitude de 31m. La construction est achevée en 1905. Le sémaphore du But est détruit pendant la seconde guerre mondiale. Seul bâtiment de surveillance restant, l'actuel sémaphore est surélevé en 1982.

Les missions du sémaphore

Le sémaphore est un bâtiment militaire, sous l'autorité organique de la FOSIT Atlantique (formation opérationnelle de surveillance et d'information territoriale) et sous celle opérationnelle du préfet maritime de l'Atlantique, en charge de la chaîne des 25 sémaphores. Tous communiquent entre eux, de Saint-Cast à Socoa, en limite de frontière espagnole. La mission prioritaire de ces sémaphores est militaire, il s'agit de la DMT, la Défense Maritime du Territoire. C'est une mission stratégique de protection de la Marine Nationale (protection des approches, sûreté des voies de communication, prévention des actes de terrorisme...). Les guetteurs observent et contrôlent, de façon visuelle ou par radar, toute approche sur nos eaux territoriales,



qu'elle soit volontaire ou inoffensive. Les sémaphores participent aussi à la lutte contre les trafics illicites en mer.

La seconde mission, une mission de service public, est relative à l'Action de l'État en Mer (AEM). Les sémaphores participent au sauvetage en mer et vont alerter si un navire en difficulté est repéré. A L'île d'Yeu, le personnel travaille en relation étroite avec le CROSS d'Étel. Une fois l'appel à l'aide reçu, par signalement du sémaphore, par VHF ou venant du 196, le numéro d'urgence maritime que tous peuvent appeler, le CROSS coordonne les opérations de sauvetage souvent en liaison avec la SNSM. A noter que 80 % des opérations des CROSS relèvent des loisirs nautiques, dont 50 % dus à des pannes de moteurs. Pour éviter de déranger nos bénévoles de la SNSM, merci de faire le plein avant de partir, et si vous souhaitez faire le coup de la panne en mer, prévenir le sémaphore ! Du haut de leur tour, les guetteurs surveillent également les activités de pêche, notamment le respect des réglementations. Peu d'interventions désormais, nos amis espagnols connaissent très bien la ligne des 12 nautiques.

En relation avec le CROSS ETEL, on vérifie

aussi toutes les opérations touchant à l'environnement : pollution marine, protection des aires maritimes. Sur Yeu, nous avons une zone Natura 2000 en mer et le préfet maritime a chargé le sémaphore de surveiller plus précisément la zone protégée de l'herbier de zostères marines (herbes aquatiques) située dans l'anse de Ker Chalon, interdite au mouillage. Le sémaphore regarde particulièrement l'extraction des sables et le dragage des chenaux, comme celui de Fromentine.

Le sémaphore observe également nos activités côtières et terrestres. Les guetteurs, du haut de leur tour, lorsqu'ils ne sont pas gênés par des obstacles végétaux (cupressus), ou artificiels (d'où leur avis pour l'obtention des permis de construire), peuvent repérer tout accident au bord des falaises, sur les plages ou les dépôts de feux. Les guetteurs alertent alors le SDIS, le SAMU, la gendarmerie pour intervention opérationnelle.

Observateurs fidèles au poste, le personnel du sémaphore assure notre sécurité et peut prévenir au plus vite les autorités compétentes, leur présence discrète mais efficace est donc essentielle.



Qui sont-ils, ces guetteurs en poste en haut de la tour du sémaphore ?

Une équipe de 9 marins « terriens » opère dans notre sémaphore dit de « 1^{ère} catégorie » puisqu'il est opérationnel 365 jours par an, 24h/24. Le roulement de l'équipage de 3 personnes se fait à la semaine, une semaine de présence complète sur place et une semaine de repos, la plupart du temps sur le continent pour rejoindre les familles. Cette équipe est composée de matelots et quartier-maîtres (Ecole des Matelots) et sous-officiers venant de Maistrance (Métiers technique de la Marine Nationale). Seul le chef de poste, le major Alain, habite à temps plein sur L'île d'Yeu, avec un horaire plus conventionnel en journée mais en astreinte quasi permanente, raison pour laquelle il dispose d'un logement de fonction jouxtant la tour, en cours de rénovation. Originaire de l'île d'Ouessant, fils de marin de la marine marchande, le major Alain est passionné par son métier. Il a effectué toute sa carrière dans la spécialité sémaphorique de la Marine nationale, 36 ans d'expérience, acquise dans de nombreux postes de la façade Atlantique mais aussi dans l'État major gérant les 25 sémaphores de la chaîne Atlantique. Fin connaisseur de la nature humaine, il est très sensible aux contraintes familiales du métier de guetteur de sémaphore. Il ne désespère pas de recruter un jeune îlais, la dernière recrue date de 1996, et communique très fréquemment sur cette filière porteuse d'emploi.

Une fois admis dans la Marine nationale, le personnel travaille dans un superbe espace, bénéficiant d'une vision panoramique à 360°. On doit savoir manier tout un tas d'instruments : une puissante jumelle

qui tourne toutes les 15 minutes, la VHF, le radar et les équipements numériques qui relient le sémaphore de L'île d'Yeu avec les autorités opérationnelles, préfet maritime, CROSS, gendarmerie, SDIS...

La salle de sport, indispensable aux militaires, est située à l'étage en dessous, et chacun prépare son repas au rez de chaussée, dans une cuisine qui ferait rêver plus d'une ménagère.

D'après le chef de poste, le plus important pour s'engager dans cette filière, c'est l'envie d'être utile aux marins, d'avoir le sens de la solidarité et un bon niveau d'anglais pour pouvoir communiquer. Participer à la défense du territoire, au sauvetage en mer, protéger l'environnement font de ce

métier de marin de sémaphore un métier-passion.

Le major Alain a tout de suite été mis dans le bain du sauvetage en mer puisque sa première intervention a été d'alerter pour aider son père qui, son bâtiment de pêche étant immobilisé devant Ouessant, tentait de godailler pour rentrer à bon port ! De nombreux événements ont marqué sa carrière.

L'intervention lors des dernières tempêtes est une des plus belles réussites du major et de son équipage. « Nous avons évité le pire avec des navires en sortie de Saint-Nazaire. Ça a été très très chaud sur 4/5h, juste après Ciaran. Deux pétroliers allèges qui quittaient leur mouillage ont eu énormément de mal à sortir vers le large et sont venus très proches de Noirmoutier. Normalement, on intervient en conseil, on connaît la situation sur zone et on conseille le CROSS pour ces opérations. Là on a dirigé les opérations, le CROSS était sur une autre opération secteur Bretagne avec des hommes à la mer. Donc avec le sémaphore de Saint-Nazaire, on a donné des ordres de navigation, quelle route, quels moyens de sortir. On a empêché, à 500 mètres près, l'accident sur le plateau des Bœufs. Mon expérience du rail d'Ouessant, à l'époque on travaillait tout à la main, m'a été très utile »

Aujourd'hui, le sémaphore de Saint-Sauveur, acteur discret mais indispensable de notre sécurité, est un peu bas, avec une visibilité parfois gênée. Les autorités maritimes ont donc un projet de construction d'un nouveau sémaphore sur notre île, à l'horizon 2028. Cela permettra d'assurer cette double mission militaire et de service public de surveillance de notre environnement terrestre et maritime.

Affaire à suivre !

Auteur : Hélène Gaborit - Crédit photos : Hélène Gaborit et sémaphore de L'île d'Yeu



Robin des Bulles : accompagner le Trouble du Spectre Autistique

Créée le 10 avril 2012, à Palaiseau par Valérie Millot, l'association Robin des Bulles assure un soutien psychologique aux familles dont les enfants présentent un Trouble du Spectre Autistique (TSA) : « plus largement, notre objectif est de favoriser l'intégration de ces personnes dans la société en améliorant leur vie quotidienne, en passant par l'éducation, la prise en charge médicale, le service à la personne, la défense de leurs droits, les actions juridiques, l'insertion dans la vie professionnelle et l'accompagnement personnalisé », détaille la présidente d'association.

Libérer la parole

L'autisme, trouble complexe dont le spectre très large varie d'une personne à l'autre, peut tout autant rester inaperçu chez certains comme nécessiter de vivre en institut spécialisé pour d'autres. Les caractéristiques intrinsèques des personnes touchées par ce trouble sont également à prendre en considération : « les zones cérébrales touchées ne sont pas non plus toujours les mêmes, d'un individu à l'autre. La prise en charge optimale ne peut donc être faite que de manière individualisée », précise Valérie Millot.

C'est, entre autres, à travers des interventions au sein d'établissements scolaires et de crèches, que la présidente de l'association s'est confiée la mission de sensibiliser le grand public : « le diagnostic peut désormais facilement être posé avant l'âge de trois ans », déclare-t-elle. Aujourd'hui âgé de 27 ans, son fils Robin vit à Antony dans un foyer spécialisé, loin de sa famille : « lorsque Robin était enfant, j'ai moi-même eu très peu d'accompagnement, ce qui aurait pu m'aider à comprendre la particularité de mon fils. Je souhaite pouvoir apporter une guidance familiale à toutes les personnes qui rencontrent aujourd'hui les difficultés que j'ai pu connaître ».

Diagnostic qui n'a pas toujours été évident à poser. Il y a seulement quelques décennies, les familles étaient livrées à elles-mêmes et devaient s'informer par leurs propres moyens : « souvent par le biais de la littérature scientifique étrangère trouvée sur Internet, ce qui n'est malheureusement pas donné à tout le monde », déplore la présidente. Un trouble « compliqué à expliquer » mais dont plusieurs caractéristiques communes semblent décelables assez aisément, « il existe des clefs pour communiquer avec les autistes, notamment dans la manière de s'adresser à eux ». Un enfant qui s'isole, ne répond pas à son prénom, qui a un regard dans



le vide, qui ne montre pas du doigt et qui a des gestuelles répétitives devrait par exemple alerter les professionnels de la petite enfance.

Aidée de la psychologue spécialisée Aude Conquet, qui s'est déjà déplacée sur L'île d'Yeu, l'association Robin des Bulles a pu participer à la vie locale en apportant des méthodes communicatives aux animateurs des Traine-Bottes : « en utilisant des pictos avec les jeunes enfants, on arrive à communiquer et ainsi, on atténue la colère et la frustration qu'ils peuvent habituellement ressentir, du fait de ne pas être compris ». Le lien de communication étant établi, angoisses, peurs et appréhensions se dissolvent pour permettre à ces enfants de comprendre les consignes lors de leur scolarisation. Le personnel de la Recyclerie a aussi été formé en soutien aux adultes porteurs de ce trouble qui y travaillent régulièrement.

Accepter la différence

Victime d'errance de diagnostic durant les vingt premières années de sa vie, Julien Jarny, 37 ans, a d'abord été diagnostiqué porteur du syndrome de Gilles de la Tourette, bien avant que sa mère, Monique Barault, ne rencontre Valérie Millot, de l'association Robin des Bulles : « sa maman et lui étaient très renfermés sur eux-mêmes. Julien a eu un parcours très chaotique sur L'île d'Yeu. Les gens sont durs parfois car ils ont peur de ce qu'ils ne comprennent pas. L'autisme est un trouble cognitif qui

engendre un fonctionnement neuronal différent, c'est une autre façon de voir la vie, mais ce n'est pas une tare ». S'adapter sans cesse à leur environnement, une routine quotidienne pour pas moins de 700 000 autistes en France, alors même qu'ils vivent dans un monde qui ressemble à « Canal+ sans décodeur » : « ce sont des personnes très angoissées qui ont besoin d'être sans cesse rassurées. C'est épuisant à vivre pour eux, car ils ont besoin de stabilité. Le meilleur équilibre pour les personnes atteintes d'un TSA reste la famille, les amis, un entourage proche et bienveillant. Ces personnes atypiques ne devraient pas être exclues d'un environnement rassurant », explique Monique Barault. Militante, cette mère de famille désillusionnée indique se battre au quotidien pour la bonne prise en charge de son fils : « il faut sans cesse se débrouiller par ses propres moyens. Je me suis par exemple mise en lien avec l'antenne Vendéenne de l'association Alliance Autisme, qui m'a dirigé vers un GEM (groupe ment d'entraide). Julien a pu participer à une rencontre au sein d'un groupe de parole au mois de décembre sur Challans. Comme pour les consultations en addictologie mises en place récemment, le CCAS devrait se pencher sur la question du handicap à L'île d'Yeu ».

Le TSA en progression

Le Système National de Surveillance des

Troubles du Spectre Autistique, le Canadien « SNSTSA », recueille des micro-données anonymisées pour examiner et faire rapport de « la prévalence, des caractéristiques et des résultats » de ce trouble. Il a constaté que 1 garçon sur 42 (23,9 pour 1 000) et 1 fille sur 165 (6 pour 1 000) âgés de 5 à 17 ans présentaient un TSA. Des recherches scientifiques récentes ont cependant montré que près de 80 % des femmes autistes n'étaient pas diagnostiquées à l'âge de 18 ans, ce trouble étant traditionnellement considéré comme une « maladie masculine ». Plus visible chez les garçons que chez les filles, l'autisme reste néanmoins une pathologie dont on ignore l'origine. Le TSA, en nette progression ces vingt dernières années, se trouve particulièrement présent dans les pays industrialisés. Cette prévalence plus élevée pourrait être liée à « une sensibilisation accrue, à des critères de diagnostic plus stricts et à un meilleur accès aux services de santé », comme c'est le cas pour le Qatar, où le taux d'autisme est particulièrement élevé (151 cas d'autisme diagnostiqués pour 10 000 personnes). L'État du New Jersey, aux États-Unis, possède le taux le plus élevé au monde d'enfants autistes (2,9 %), soit 1 enfant sur 34. En France, la prévalence est actuellement de « 1 enfant sur 50 ».

Longtemps étiqueté par la psychiatrie française comme étant la résultante d'un dysfonctionnement causal attribué à la mère ou plus récemment, d'une anomalie génétique héréditaire, le TSA pourrait être lié à un facteur environnemental : « mon fils a fait l'objet de recherches avec l'un des plus grands généticiens de France qui m'a expliqué ne pas avoir décelé d'altérations sur les gènes, que ce soit ceux de mon fils, les miens ou ceux du papa. Il y a de plus en plus d'enfants qui ont des troubles du spectre autistique », explique la présidente. Prise de certains médicaments, virus, neuro-inflammation... seraient ainsi autant d'événements qui pourraient être responsables d'un TSA, selon le journal du CNRS : « la plupart des sujets autistes ne présente probablement pas d'anomalie génétique mais une atteinte neurodéveloppementale en lien avec des événements neurologiques délétères autour de la naissance », souligne Sylvie Chokron, neuropsychologue et directrice de recherches au CNRS et à l'Université de Paris.

Le parcours du combattant sur Yeu

L'île d'Yeu, petit territoire encore non doté d'une structure d'accueil spécialisée, oblige les familles concernées par le handicap à devoir partir vivre sur le continent, ou à y envoyer leur enfant, dans un centre adapté : « les grandes villes sont les mieux loties dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap », estime Valérie Millot. Déterminée, celle-ci a proposé dès 2019 des solutions qui

pourraient apporter du confort à cette population de l'île : « la France, de manière générale, est vraiment en retard sur la prise en charge de ce trouble, vis-à-vis de ce qui se fait outre Atlantique ». Selon les chiffres de la Maison Vendée Autonomie (ex-MDPH), 4 500 Vendéens seraient en situation de handicap et bénéficieraient d'aides du département. Sur L'île d'Yeu, 368 habitants sont accompagnés par le Département de la Vendée, via les services de la Maison Vendée Autonomie, soit 7,3% de la population (311 personnes sont accompagnées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées et 57 au titre de l'Allocation départementale personnalisée (ADPA) à domicile). Pour ce faire, 98 millions d'euros sont chaque année consacrés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap au niveau départemental : « le handicap est partout et il est bien évidemment aussi présent sur L'île d'Yeu. L'écoute et la prise en compte de ces personnes sur notre territoire doivent faire l'objet d'un débat collectif pour voir ce qui peut être mis en place, que ce soit pour l'habitat, pour l'accès au travail et pour une prise en charge adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap ainsi que pour les familles aidantes. La mise en place d'une réunion publique concernant l'Autisme et plus largement le handicap psychique serait un bon début », déclare Monique Barault. Les personnes autistes, qui ont besoin d'être sans cesse stimulées dans leur quotidien, demandent aux aidants une disponibilité 24 heures/24, ce qui, sur le long terme, peut devenir épuisant : « une structure à la journée, ça pourrait aussi être un début de solution. Pourquoi faire partir les gens de L'île d'Yeu alors que l'environnement y est idéal pour l'accueil de ce public », s'interroge la mère de famille.

L'habitat « inclusif » en Vendée

En parallèle de leurs nombreuses démarches, l'association Robin des bulles avait aussi proposé à la municipalité de L'île d'Yeu la mise en place d'un habitat inclusif partagé en faveur des personnes en situation de handicap, avec une veille durant la nuit, comme cela se fait partout en France : « Monsieur Noury avait trouvé l'idée séduisante et avait demandé, en ce sens, que soit fait le recensement des personnes en situation de handicap sur l'île », se souvient la présidente de Robin des Bulles. Le dossier d'habitat partagé déposé par l'association Robin des Bulles en commission à l'ARS, avant Covid, avait été accepté. Depuis, la municipalité a souhaité se saisir de ce projet d'habitat inclusif mais s'est vite retrouvée confrontée à certaines limites : « nous n'avons pas connaissance des critères d'attribution des aides financières. Il se trouve que pour prétendre à une place au sein d'un habitat inclusif en Vendée, il faut paradoxalement

être autonome. Nous avons donc bien déposé un projet pour partir sur environ 7 petits logements, qui incluraient majoritairement des personnes âgées, car nous n'avons pas spécialement de demande de personnes handicapées autonomes. Je ne sais plus pourquoi le recensement des personnes handicapées sur L'île d'Yeu n'a pas été fait, je suis même étonnée de ne pas trouver ces chiffres car il me semble que nous les avions », précise Anouck Guinchard, coordinatrice du Contrat Local Santé au CCAS de L'île d'Yeu.

Avec la possibilité de faire intervenir des personnels de vie, mais pas de nuit, ces futurs résidents devront pouvoir se passer d'un accompagnement dans leurs démarches quotidiennes, dont les besoins seront comblés par du personnel de ville standard (passage d'infirmiers, aides soignants...), comme quelqu'un qui vivrait à domicile, mais dont le « plus » serait : « la solidarité entre les habitants avec un projet de vie commun ». Ils pourront par ailleurs bénéficier d'un animateur de vie sociale : « ce ne sera pas un établissement médico-social, mais nous souhaitons, à la suite de nos échanges avec les familles dans le cadre du PLUSS, mettre un point d'honneur à adapter nos services aux personnes en situation de handicap sur l'île. J'ai bien conscience que c'est très angoissant pour eux de vivre ici car, pour l'instant, le territoire ne répond pas à leurs besoins, mais je doute que l'on arrive à y répondre, les demandes auxquelles nous sommes confrontées sont vraiment spécifiques et il nous faudrait du personnel pour y répondre », affirme Anouck Guinchard.

Les adhérents de l'association Robin des Bulles, bien décidés à voir se concrétiser leur rêve d'habitat, se tournent désormais vers tout un chacun de bonne volonté qui pourrait participer à l'élaboration de ce projet plus qu'essentiel pour de nombreuses familles vivant sur L'île d'Yeu : « une aide à la vie partagée pourrait être versée pour chaque résident si ce projet pouvait prendre forme, de 3000 à 10 000 € par an, selon les besoins de la personne. L'habitat partagé avec la présence d'une personne pour accompagner les résidents si besoin et les surveiller la nuit ne devrait pas être quelque chose d'impossible à mettre en œuvre, le département doit pouvoir répondre à nos besoins, d'autant plus que nous sommes une population isolée, nous sommes totalement dépendants des primes allouées par celui-ci », ajoute Monique Barault.

Auteur et crédit photo : Valentine Lanave

Contact association Robin des Bulles

> Valérie - 06 82 07 10 36

Contact CCAS : 02 28 12 91 37

Plus d'informations : www.gemtsa85.com

Le basket reprend sur l'île, dans une nouvelle forme de jeu : le 3x3

Après le Yeu Basket Club, arrêté depuis plusieurs années, le basket reprend vie sur L'île d'Yeu avec une nouvelle association baptisée L'île d'Yeu Basket Club. Des entraînements sont assurés pour les plus jeunes depuis la fin d'année 2024...

Il y a une dizaine d'années, le club historique de l'île, le Yeu Basket Club, prenait la décision de cesser son activité, faute de renouvellement parmi les membres actifs dont les plus anciens commençaient à s'essouffler en raison notamment de l'investissement personnel que demande l'activité de bénévole dans un club insulaire.

En novembre dernier, pour le plus grand bonheur des amateurs de ce sport, sous l'impulsion de Denis Bellessort et de Léonard Vergne, la pratique du basket a repris sur l'île. L'histoire commence par la rencontre de ces deux passionnés de basket qui nourrissent, chacun de leur côté, cette même idée de relancer l'activité. Mis en relation au travers de connaissances, ils se réunissent durant l'été 2024 et s'entendent très rapidement sur ce beau projet.

Confrontés à des difficultés administratives pour relancer le Yeu Basket Club, en sommeil depuis plusieurs années, ils décident de créer une nouvelle structure, L'île d'Yeu Basket Club, avec Denis Bellessort à la présidence, Léonard Vergne, en trésorier, et Delphine Bellessort, en secrétaire. Pour son fonctionnement, le club peut maintenant s'appuyer sur la riche expérience des trois membres du bureau de l'association puisque Denis, ancien président du club de Guérande, a évolué, très longtemps, dans le basket 5x5, tout comme Léonard, en tant que joueur (jusqu'au niveau national) mais aussi comme entraîneur, Delphine, quant à elle, a été secrétaire du comité de Vendée pendant un an.

Le choix du basket 3x3

Les fondateurs de cette nouvelle association, conscients des contraintes liées à l'insularité et s'appuyant sur l'expérience du premier club qui a fini par s'arrêter, ont décidé de s'orienter vers une forme de jeu en plein développement : le 3x3. Comme le précise Denis Bellessort, « Cette version du basket ne fonctionne pas au travers de championnats traditionnels mais avec des tournois, organisés plutôt pendant les vacances scolaires et en fin de saison. Nous avons fait ce choix pour permettre aux dirigeants et encadrants de s'engager sans être soumis aux obligations et à l'organisation beaucoup plus lourde du basket 5x5 et ainsi garantir la pérennité du club ». Avec la volonté affichée de privilégier la formation des jeunes, le club a décidé de commencer l'activité en accueillant les enfants des catégories U9 et U11 (moins de 9 ans et moins de 11 ans).



C'est ainsi que depuis son lancement, une trentaine d'enfants se retrouvent tous les samedis pour 2h00 d'entraînement. Plus récemment, L'île d'Yeu Basket club a obtenu un nouveau créneau à la salle omnisports et vient de lancer également des entraînements seniors. Le club compte déjà une quarantaine de membres.

Un premier objectif : structurer le club

Partant de zéro, avec peu de moyens, le club doit pour le moment s'adapter aux équipements disponibles et au manque de matériel mais compte bien se donner les moyens de se structurer très vite. La Fédération Française ayant la volonté de développer cette discipline récente, L'île d'Yeu Basket Club pourra compter sur les différentes instances départementales et régionales pour bénéficier d'accompagnement et de financements. Par ailleurs, prochainement, il profitera de l'aménagement, réalisé par la mairie, d'un terrain de jeu extérieur homologué 3x3 au complexe sportif. Aux beaux jours, le club pourra donc utiliser librement ce terrain de jeu sans aucune contrainte de créneaux horaires. Petit à petit, les dirigeants prévoient également d'investir dans du matériel d'entraînement pour encadrer les jeunes dans les meilleures conditions.

Les compétitions officielles n'existant pas encore pour les catégories U9 à U13, en fin de saison, le club souhaite faire participer ses jeunes basketteurs à un tournoi club afin de conclure cette première année d'activité. Dans un premier temps, les rencontres seront donc organisées dans le cadre d'échanges avec d'autres clubs. Très

vite, L'île d'Yeu Basket Club devrait envisager l'organisation de petits événements sur L'île d'Yeu. Le Comité de Vendée, qui soutient le club, prévoit déjà d'organiser, à l'avenir, un beau tournoi officiel 3x3 sur Yeu. Particulièrement motivés, une fois le club structuré, les dirigeants ne devraient pas manquer pas de se lancer dans de nouveaux projets...

Le basket 3x3, une discipline récente

Le basket 3x3 est une version urbaine et novatrice du basket, qui se joue avec 3 joueurs par équipe, sur un demi-terrain, avec 1 seul panier. Ce sport tire son origine de la fin des années 1980, dans les zones urbaines des États-Unis, où il était souvent pratiqué dans les arrière-cours et les parcs, avant qu'il ne se développe vraiment. Face à sa popularité grandissante, la FIBA a développé le 3x3 comme la seconde discipline du basket afin d'attirer un nouveau public et d'offrir plus d'opportunités à ses associations affiliées et aux pratiquants. Devenu un sport professionnel au travers des règles officielles de la FIBA, le basket 3x3 est aussi une discipline olympique depuis les JO de Tokyo en 2021.

A noter : L'équipe de France a obtenu la médaille d'argent aux JO de Paris 2024.

Entraînements

Catégorie U9/U11 : le samedi de 9h à 11h
Catégorie seniors : le mardi à 20h

Contact

Denis Bellessort - Tél. 06 18 05 57 61
Mail : basketclubiledyeu@gmail.com

LA BELLE MAISON ENTREPRISE DE BATIMENTS
CONSTRUCTIONS NEUVES ET RÉNOVATIONS



**Constructions neuves
Rénovations**
Maçonnerie, pavage, pose de pierre islaise,
couverture, enduit finition islaise

Pour toute demande concernant vos projets
contactez-nous au 02 28 11 05 83
ou rendez-vous à notre agence située
au 18 rue Calypso
à Port Joinville (face au magasin Casino)
mail : sarllabellemaison@gmail.com

QUALIBAT FFB

YEUBTP
BÂTISSONS VOTRE AVENIR !

YEUBTP
poursuit la réussite menée par les entreprises
Ogienne de Bâtiments et Ricolleau Viaud Bâtiments
depuis plus de 40 ans et vous accompagne,
de manière personnalisée, dans la réalisation de
tous vos projets de construction en neuf et rénovation.

**TOUTES LES SOLUTIONS DU BÂTIMENT
À L'ILE D'YEU**

QUALIBAT

- Votre maison clés en main
- Bureau d'étude
- Conduite de travaux
- Mise aux normes assainissement
- Travaux tous corps d'état réalisés par nos équipes en neuf et rénovation
- Vente de béton prêt à l'emploi

16 rue de la République
85350 L'île d'Yeu
contact@yeubtp.com

02 51 58 26 05
www.yeubtp.com

YEUBTP

BESSONNET
MS

**Maçonnerie
Neuf & Rénovation**

02 51 59 23 90

**90, rue de la Garde
85350 L'ILE D'YEU**

bessonnetms@orange.fr

YEUBTP
BÂTISSONS VOTRE AVENIR !

NOUVEAU

VENTE DE BÉTON AUX ENTREPRISES ET PARTICULIERS

- Tout type de béton prêt à l'emploi
- Chape traditionnelle
- Chape liquide

02 51 58 26 05

MAÇONNERIE GÉNÉRALE - COUVERTURE
NEUF ET RÉNOVATION



SARL **PR Bâtiment**
06 69 46 52 53
sarl.prbatiment@gmail.com

Agenda

FÉVRIER 2025

MA 11 **Spectacle de danse - Carrément Cube**
« Carrément Cube » est une fantaisie de danse et d'objets, une conversation entre le corps et l'objet cube en tant qu'espace de vie et d'imaginaire.
10h - Le Casino

DI 16 **Le Bal des Ratas**
organisé par L'APEL de l'école ND du Port.
Attention : les inscriptions sont closes.
A partir de 12h - Le Casino

SA 22 **Forum de l'emploi saisonnier**
organisé par la mairie
10h > 12h - Pôle Economique

Concours de palets
organisé par le Handball Oya Club
A partir de 19h - Chapiteau de La Citadelle

DI 23 **Loto**
organisé par l'Amicale Laïque
14h - Le Casino

MARS 2025

SA 1^{ER} **Concert d'Oldelaf - Pop rock/folk**
Grâce à son rock joyeux servi par un combo de musiciens chauds bouillants (basse, batterie guitare clavier) prêts à toutes sortes de facéties burlesques, Oldelaf nous livrera à coup sûr un show mémorable & spectaculaire !
21h - Le Casino

Vente de foutimassons
organisée par l'association Frédéric
Marché de Port-Joinville

SA 8 **Journée internationale des droits des femmes**
10h > 12h - Espace Jeunes : exposition «Les femmes inspirantes»
11h33 - Port-Joinville : crée clownesque
12h17 - Place de La Pylaie : chorale de femmes
16h00 - Ciné-Islais : film jeune public
17h07 - Ciné-Islais : lecture
18h00 - Ciné-Islais : film ado/adulte
19h32 - Port-Joinville : retraite aux flambeaux
21h04 - Quai 13 : concert des Pink Boops
22h36 - Quai 13 : karaoké

PROCHAINE PARUTION : LUNDI 31 MARS

Demande de publicité, remise des informations associatives... jusqu'au 15 mars

Renseignements : Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr

Le calendrier ci-dessus est donné à titre indicatif, à partir d'une programmation. Des événements peuvent être ajoutés, certains peuvent être reportés voire annulés. Besoin de précisions sur une animation, n'hésitez pas à vous renseigner à l'Office de Tourisme :
Tél. 02 51 58 32 58 - www.ile-yeu.fr

MARS 2025 (SUITE)

SA 8 **Théâtre - Don Quichotte dou Mâro... ou les aventures de Kevin...**
avec Les Brimbalures
Au profit de l'association Les Rêves de la Luciole
20h30 - Le Casino

MA 18 **Journée collecte de sang**
organisée par l'ASBD
8h > 14h - Le Casino

DI 30 **Spectacle musical : Piaf, je me fous du passé !**
Par la Compagnie Mascarade.
Paris 1938... En pleine envolée populaire, Edith Piaf bouleverse le destin de Thérèse. Sa voix hors du commun pousse la jeune fille à chanter dans la rue. Fréquentant les bas-fonds parisiens, elle accepte la proposition d'un producteur de cabaret véreux : se faire passer pour la Môme...
Un spectacle musical haletant et passionné !
16h - Le Casino

AVRIL 2025

JE 3 **Théâtre - Le comte est bon !**
d'après la pièce de Viviane Tardivel
avec l'association théâtrale islaïse
21h - Le Casino

VE 4 **Théâtre - Le comte est bon !**
d'après la pièce de Viviane Tardivel
avec l'association théâtrale islaïse
21h - Le Casino

SA 5 **Théâtre - Le comte est bon !**
d'après la pièce de Viviane Tardivel
avec l'association théâtrale islaïse
21h - Le Casino

DI 6 **Théâtre - Le comte est bon !**
d'après la pièce de Viviane Tardivel
avec l'association théâtrale islaïse
15h et 21h - Le Casino

SARL R.G. CONSTRUCTION

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

MAÇONNERIE GENERALE - COUVERTURE
NEUF ET RENOVATION

TOUS TRAVAUX PUBLICS

VRD (Voirie Réseaux Divers)
ASSAINISSEMENT AUTONOME
RACCORDEMENT TOUT A L'EGOUT
TERRASSEMENT
(Tranchées, Fosse, Piscine,
Puits, Passage ...)
NETTOYAGE TERRAIN
DÉSSOUCHAGE
BRISE ROCHE HYDROLIQUE
DÉMOLITION
LOCATION DIFFÉRENTS MATÉRIELS
AVEC OPÉRATEURS QUALIFIÉS



ZA La Marèche - 85350 L'ILE D'YEU
Tél. 02 51 26 05 00 / 06 16 59 21 19
rg.construction@orange.fr

SARL RIOU FRÈRES

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Mathieu
RIOU

Intérieur / extérieur
Neuf & Rénovation

16 Rue de puits mulet | 85350 Ile d'Yeu
Tél. : 02 51 58 41 35 | riou.peinture@gmail.com

EMBEILL'ÎLE PEINTURE

Etienne TARAUD
PLUS DE 15 ANS D'EXPÉRIENCE

PEINTURE - DÉCORATION
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR - NEUF - RÉNOVATION

VENTE DE PEINTURES PROFESSIONNELLES
& FOURNITURES AUX PARTICULIERS

ZA - Route de la Marèche - 85350 ILE D'YEU

☎ 06 28 02 09 99

✉ embellilepeinture@gmail.com 📱 Embell'île Peinture

SARL Plâtrerie Guibert

PLÂTRERIE TRADITIONNELLE
CLOISON SÈCHE et ISOLATION
ENDUIT PLÂTRE

À LA MACHINE HAUTE DURETÉ LISSE OU FEUTRÉ À L'ANCIENNE

06 07 22 36 09

guibert.platrerie@gmail.com

31 rue du Camp - 85350 L'Île d'Yeu



LA PLAQUISTERIE
DOUBLAGE
CLOISONS
FAUX PLAFONDS

Mathieu Riou
Tony Pruneau

16 rue du Puits Mulet
85350 L'île d'Yeu

06 84 40 79 67

id.laplaquisterie@gmail.com

Plomberie-Chauffage

Après 25 ans d'expérience en Belgique,
je vous propose mes services pour
tous travaux et dépannages

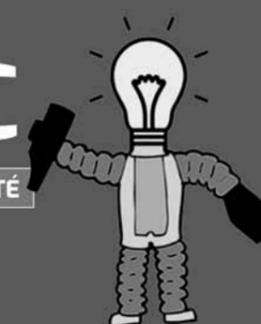
Cedric Boudart - 06 27 02 47 55
cedricboudart@mac.com

J.élec

TOUS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

Neuf - Rénovation
Dépannage

Julien Deshayes 06 19 04 02 24 j.elec@outlook.fr



Visites guidées

Visites guidées du Service Patrimoine

FÉVRIER 2025

Ve 14	De Port Breton à Port-Joinville Visite guidée Adulte : 9 € Réduit (7 à 18 ans, étudiants...) : 4 € Gratuit pour les moins de 7 ans	14h30
Me 19	Enquête au Vieux Château Tarif unique : 6 € Gratuit pour les moins de 7 ans Visite du Vieux Château Adulte : 4 € Réduit (7 à 18 ans, étudiants...) : 2 € Gratuit pour les moins de 7 ans	11h 15h30
Me 26	A l'attaque ! Partez à l'assaut du château ! Tarif unique : 6 € Gratuit pour les moins de 7 ans Visite du Vieux Château Adulte : 4 € Réduit (7 à 18 ans, étudiants...) : 2 € Gratuit pour les moins de 7 ans	11h 15h30



MARS 2025

Me 5	Chasse au trésor à La Citadelle Animation famille Tarif : 6 € le carnet	14h30 et 14h45
-------------	---	----------------

Renseignements et billetterie à l'Office de Tourisme - Tél. 02 51 58 32 58

Bibliothèques

Bibliothèque paroissiale de Port-Joinville

Bibliothèque associative
Rue Gabriel Guist'hau (en face de l'église)
Mercredi et dimanche (11h - 12h).

Bibliothèque de St-Sauveur

Bibliothèque associative
Rue du Gén. Leclerc (en face de l'église)
06 85 33 00 87
Mercredi et samedi (11h - 12h).

Bibliothèque Municipale du Ponant

En cours de déménagement.
Réouverture prochainement dans la nouvelle médiathèque.

Eben'Oya
Artisan Ébéniste Cuisiniste

Yannick BESSONNET
Tél. 06 18 17 02 95
contact@ebenoya.fr
12, rue de la Fosse de la Garde
85350 ILE D'YEU

Charly Menuiserie
Portails, volets, double vitrage, parquets...

Bénéteau Charly - 06 78 34 85 02
beneteaucharly85@gmail.com

MENUISERIE PERROT
Maxime Perrot

Fabrication et pose de portail sur mesure • Changement de vitrage double vitrage • Terrasse • Menuiserie intérieur et extérieur

06 78 49 01 47 • menuiserie85.perrot@gmail.com

Les associations vous informent

Le Billard Club Islais

L'équipe du Billard Club Islais vous accueille au fort de Pierre Levée, salle n°26. Vous y trouverez 4 billards (3 français, 1 américain). Venez pratiquer ou découvrir ce sport d'une simplicité extrême, zéro investissement, le club prête le matériel.

Contactez-nous :

billard.club.islais@gmail.com - 06 85 98 27 26 ou 06 71 22 27 88

Programme 2025

- Rencontres amicales (dates à finaliser)
- Suivi individuel de la moyenne
- Initiation, sur demande

Tarifs 2025, selon votre choix

- Cotisation : 40,00 €
- La partie adhérent : 2,00 €
- La partie visiteur : 3,00 €
- Forfait annuel ou mensuel

Club des randonneurs - Programme des sorties

Judi 13 février : RDV à 14H30 - St Sauveur - L'Entraide

Judi 20 février : RDV à 14H30 - Parking rue Neptune

Lundi 24 février : RDV à 9H00 - Entrée du Camping

Dimanche 2 mars : RDV à 15H00 - 1^{er} Parking des Sabias

Judi 13 mars : RDV à 14H30 - Salle Omnisports

Judi 20 mars : RDV à 14H30 - Parking du Marais Salé

Lundi 31 mars : RDV à 9H00 - Parking des Vieilles

Dimanche 6 avril : RDV à 15H00 - Ker Chauvineau - Rue de la Belle Maison

Remerciements

Muriel et Serge Drui, Nathalie et Gilles Vasseur, ses soeurs et beaux-frères ainsi que ses nièces et neveux ont l'immense chagrin de vous faire part du décès de Monsieur Joël BERK, survenu le 06 Janvier 2025 à Nantes.

Suite au décès de Madame Taraud Marie, toute la famille vous remercie pour votre présence et vos nombreux messages. Merci au personnel des Chênes Verts et de l'hôpital, aux sapeurs-pompiers, à l'ADMR, aux infirmiers et au CCAS.

Odile et Valérie ainsi que leur famille vous remercient pour les témoignages et les présences lors du décès de Christian Auriaux et, tout particulièrement, le personnel de l'hôpital, l'équipe médicale, la SNSM, les pompiers et Oya Hélicoptères pour l'accompagnement et le soutien.

La famille de Jeannine Le Bris, adresse ses sincères remerciements à tous ceux qui, par leur présence, leurs gestes d'amitié, leurs dons, leurs fleurs, les ont soutenus dans ces moments difficiles. Un grand merci à toute l'équipe de la chorale Coeur Joie Yeu pour leur aide et leur présence à la sépulture de notre maman. Nous tenons aussi à remercier le personnel de l'hôpital pour leur dévouement et leur accompagnement lors de son départ.

GAUTIER
MS

Charpente - Menuiserie
Agencement
Bois - PVC - Alu
Cloisonnement - Isolation

02 51 58 34 81
gautier.freres@wanadoo.fr

90. Rue de la Garde
85350 L'ILE D'YEU

Enseignes - Véhicules - Logo

REMAUD PUBLICITE
Challans
remaudpub@gmail.com
02 51 350 800

ON RECRUTE !

TECHNICIEN INFORMATIQUE, RÉSEAUX
ET TÉLÉPHONIE MOBILE (H/F)

- ✓ CDI en 35 heures
- ✓ Expérience dans le domaine souhaitée
- ✓ Permis B
- ✓ Véhicule de société
- ✓ Tickets restaurant
- ✓ Téléphone portable

Déposez votre CV et lettre de motivation à la boutique Océan Tech

ktrouve@ocean-tech.fr
CONTACTEZ-NOUS

L'actu sportive

Les Marées

► Football - Société Sportive Islaise

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	F
1	ST-GILLES / ST-HILAIRE	27	10	9	0	1	0
2	PALLUAU	21	10	6	3	1	0
3	BOUIN / BOIS DE CENÉ	20	11	6	2	3	0
4	LES LUCS SUR BOULOGNE	19	11	5	4	2	0
5	BEAUVOIR SUR MER	18	10	5	3	2	0
6	ST-DENIS LA CHEVASSE	15	10	4	3	3	0
7	CHAUCHÉ	11	10	3	2	5	0
8	LA GARNACHE	10	10	2	4	4	0
9	L'ILE D'YEU	10	10	3	1	6	0
10	PAYS DE MONTS	8	10	2	2	6	0
11	COMMEQUIERS	6	10	1	3	6	0
12	GIVRAND	4	10	1	1	8	0

RÉSULTATS

Dimanche 15 décembre : St-Gilles / St-Hilaire - Yeu : 6 - 0

Dimanche 22 décembre : Yeu - Commequiens : 4 - 0

Dimanche 26 janvier : La Garnache - Yeu : reporté

CALENDRIER

Dimanche 23 février : Chauché - Yeu

Dimanche 2 mars : Yeu - Les Lucs sur Boulogne (15h00)

Dimanche 9 mars : St Denis la Chevasse - Yeu

Dimanche 16 mars : Yeu - Beauvoir sur Mer (15h00)

Dimanche 30 mars : Bouin/Bois de Cené - Yeu

► Oya Volley-Ball

CHAMPIONNAT RÉGIONAL - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	P	F
1	RIALLÉ	31	11	10	1	0
2	LA ROCHE SUR YON	25	11	9	2	0
3	ST-NAZAIRE	24	11	8	3	0
4	ST-HERBLAIN	21	11	8	3	0
5	NEPT. DE NANTES	18	11	6	5	0
6	BOUFFÉRE	12	11	3	8	0
7	STE-FLORENCE	11	11	3	8	0
8	AIZENAY	7	10	3	7	0
9	L'ILE D'YEU	7	10	2	8	0
10	VENDRENNES	6	11	2	9	0

RÉSULTATS

Samedi 4 janvier : Riaillé - Yeu : 3 - 0

Dimanche 5 janvier : Neptunes de Nantes - Yeu : 3 - 2

Dimanche 19 janvier : Ste Florence - Yeu : 3 - 1

Dimanche 26 janvier : Yeu - Aizenay : reporté

CALENDRIER

Samedi 1^{er} mars : Yeu - St-Herblain (20h00)

Samedi 8 mars : Boufféré - Yeu

Dimanche 16 mars : Yeu - St-Nazaire (14h30)

Dimanche 23 mars : Vendrennes - Yeu

Dimanche 30 mars : Yeu - Neptunes de Nantes (14h30)

► Handball Oya Club

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	F
1	LE POIRÉ SUR VIE	25	10	7	1	2	0
2	CHANTONNAY	20	8	6	0	2	0
3	SÈVRE	18	9	5	0	4	0
4	LA CHAIZE LE VICOMTE	16	9	3	1	5	0
5	LES ESSARTS	16	8	4	0	4	0
6	L'ILE D'YEU	15	8	3	1	4	0
7	LA BRUFFIÈRE	8	8	0	1	7	0

RÉSULTATS

Dimanche 15 décembre : Les Essarts - Yeu : 35 - 22

Dimanche 19 janvier : Yeu - La Chaize le Vicomte : 29 - 27

CALENDRIER

Dimanche 9 février : Yeu - La Bruffière (14h30)

Dimanche 2 mars : Yeu - Le Poiré sur Vie (13h00)

Dimanche 9 mars : Sèvre - Yeu

► Février 2025

Date	Pleine mer			Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Soir
S 1	06:13	99	18:35	98	00:11 12:35
D 2	06:54	96	19:14	93	00:53 13:17
L 3	07:36	89	19:54	84	01:37 14:00
M 4	08:23	78	20:40	71	02:24 14:48
M 5	09:20	64	21:50	57	03:17 15:42
J 6	10:47	50	23:54	46	04:19 16:47
V 7	12:39	43	--:--	---	05:33 18:07
S 8	01:26	43	14:03	46	06:57 19:30
D 9	02:31	50	15:05	56	08:14 20:38
L 10	03:21	62	15:50	68	09:15 21:31
M 11	03:58	74	16:24	78	10:04 22:16
M 12	04:29	82	16:52	86	10:46 22:56
J 13	04:57	88	17:18	89	11:24 23:33
V 14	05:25	90	17:45	90	11:59 --:--
S 15	05:54	89	18:13	87	00:06 12:32
D 16	06:23	84	18:41	80	00:39 13:03
L 17	06:52	76	19:10	72	01:10 13:33
M 18	07:21	67	19:40	61	01:42 14:05
M 19	07:53	56	20:14	49	02:17 14:40
J 20	08:30	44	21:04	38	02:58 15:22
V 21	09:29	32	22:56	28	03:50 16:20
S 22	11:57	25	--:--	---	05:00 17:45
D 23	00:53	26	13:37	30	06:29 19:17
L 24	01:57	36	14:34	44	07:48 20:21
M 25	02:44	52	15:16	60	08:44 21:08
M 26	03:23	69	15:53	77	09:29 21:49
J 27	04:00	85	16:27	92	10:10 22:29
V 28	04:36	99	17:02	104	10:50 23:09

© Shom - 2025 - N° d'autorisation : 2024-671 - Reproduction interdite
Reproduction des prédictions de marées du SHOM pour L'île d'Yeu - non vérifiées par le SHOM et réalisées sous la responsabilité de l'éditeur.

► Mars 2025

Date	Pleine mer			Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin Soir
S 1	05:14	108	17:37	110	11:30 23:50
D 2	05:52	111	18:13	109	12:11 --:--
L 3	06:32	107	18:49	102	00:32 12:53
M 4	07:12	96	19:26	89	01:16 13:37
M 5	07:56	80	20:08	72	02:03 14:24
J 6	08:51	62	21:08	53	02:56 15:19
V 7	10:43	45	23:48	39	03:59 16:26
S 8	12:48	36	--:--	---	05:19 17:54
D 9	01:23	37	14:05	41	06:52 19:23
L 10	02:26	47	14:59	54	08:09 20:29
M 11	03:10	61	15:35	68	09:04 21:18
M 12	03:41	73	16:01	78	09:47 21:58
J 13	04:05	82	16:23	85	10:25 22:35
V 14	04:29	88	16:47	89	10:59 23:07
S 15	04:56	90	17:14	90	11:30 23:38
D 16	05:24	89	17:41	88	11:59 --:--
L 17	05:52	86	18:08	83	00:07 12:26
M 18	06:19	79	18:35	75	00:36 12:54
M 19	06:46	70	19:04	65	01:06 13:24
J 20	07:16	59	19:36	53	01:40 13:57
V 21	07:51	47	20:23	41	02:19 14:38
S 22	08:48	35	21:58	29	03:09 15:35
D 23	11:16	26	--:--	---	04:18 17:01
L 24	00:10	26	13:06	29	05:53 18:40
M 25	01:23	36	14:05	44	07:16 19:48
M 26	02:14	54	14:48	63	08:13 20:37
J 27	02:55	73	15:25	82	08:58 21:20
V 28	03:34	90	16:00	97	09:40 22:01
S 29	04:12	104	16:36	109	10:21 22:43
D 30	05:51	112	18:12	114	12:03 --:--
L 31	06:30	114	18:50	111	00:27 12:46



YEU NAUTIC

**VENTE NEUF ET OCCASION
RÉPARATION, ENTRETIEN BATEAUX
GARDIENNAGE - MÉCANIQUE**

**Nouveauté 2025
Concessionnaire JEANNEAU**

OCCASIONS

- Moteur suzuki 115cv 4 temps
- Bombard 5.5 + moteur mercury 80 cv (2021)
- Beneteau ombrine 5.50 + moteur honda 90 cv (1998)
- Zodiac pro open 6.50 + moteur mercury 150 cv (2017)
- Quicksilver 500 pilot house + moteur mercury 50 cv (2006)

Port de Plaisance
Rue de la Galiote
L'île d'Yeu
yeunautic@orange.fr
02 51 26 07 13





Claire Arnoud

YE

Réflexologie

Réflexologie plantaire & Chi Nei Tsang

*Pour vous détendre, ou pour réguler un trouble,
la réflexologie aide votre corps à retrouver son équilibre naturel.*

Prise de RDV sur www.clairearnoud.fr

----- * -----

Contact : 06.40.29.50.44
claire.arnoud.reflexo@gmail.com

La réflexologie ne remplace pas un suivi ou un traitement médical.

Tout arrive par le bateau, aujourd'hui... comme hier...

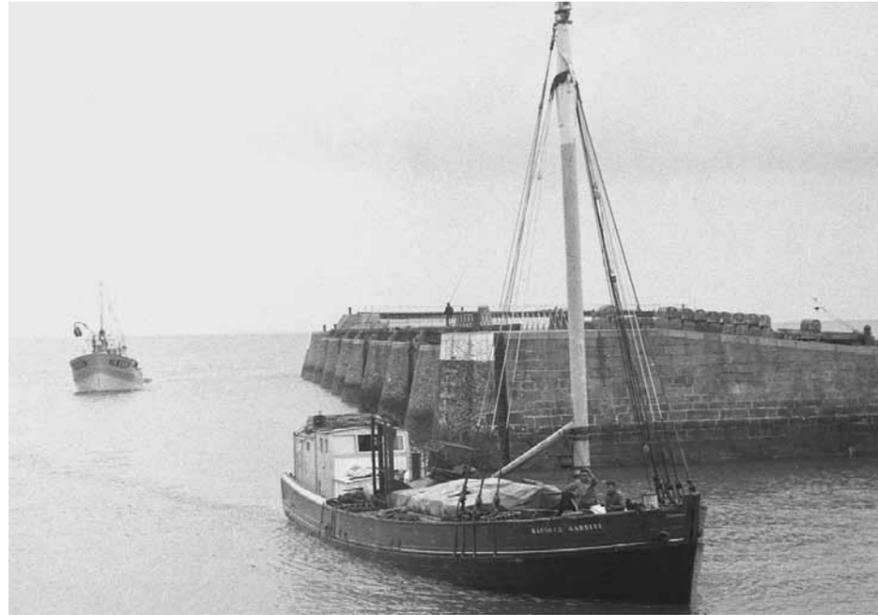
À la fin du mois de décembre, il y a donc quelques semaines, le quotidien régional Ouest-France a consacré plusieurs grands articles sur la vie quotidienne de L'île d'Yeu l'hiver. Vivre dans une île, quelle étrange destinée ! L'un d'entre eux titrait « Au supermarché d'Yeu, tout arrive par le bateau ». Comme si, dans une île, on pouvait faire autrement. Cette dépendance de L'île d'Yeu ne date pas d'hier. Elle constitue l'un des éléments essentiels de sa vie quotidienne. C'est l'occasion pour nous de prendre un peu de recul et de remonter dans le temps...



La flottille de la société Allaire, à Nantes : le Gré, le Port-Joinville et le Charles A. Photo Jeanlin Henry

Cela ne date pas d'hier !

Déjà, quelques années avant la Révolution, un ingénieur du roi, venu pour étudier l'éventualité de la construction d'un phare, faisait ce constat : « Cette île est obligée de tirer du dehors tous les premiers objets de consommation ». En effet, sa nombreuse population dépendait presque totalement du continent. Certes la terre produisait des « bleds », c'est-à-dire des céréales comme le froment, l'orge et l'avoine mais en quantités très nettement insuffisantes. Ils alimentaient les moulins dont le dernier cessa de virer au lendemain de la première guerre mondiale. En 1816 par exemple, un navire en provenance de Bretagne, la *Jeune Nanette*, commandé par le capitaine Lanco, fit relâche à Port-Breton (aujourd'hui Port-Joinville). Il se rendait à Bordeaux pour y décharger du blé. Le maire décida dans l'urgence de réquisitionner sa cargaison pour éviter une disette qui menaçait les Islais. Les jardins produisaient des fruits et bien sûr des légumes comme des pois de toutes sortes, des carottes et des pommes de terre à partir du XIX^{ème} siècle. Mais malgré tout, cela ne pouvait suffire. La période la plus délicate se situait à la fin du printemps quand les réserves de l'hiver touchaient à leur fin et que les nouvelles récoltes n'avaient pas encore atteint leur maturité. Quant à la viande, « le fricot », on en mangeait peu. Le porc, tué à l'automne, était consommé pendant l'hiver, la volaille



Le Maurice-Gabriel entre à Port-Joinville. Photo Jeanlin Henry

fournissait les œufs. Le mouton comme le bœuf étaient réservés aux jours de fête. Et, dans bien des familles, on se contentait d'un « rata de viande perdue » comme on disait... pour signifier qu'il n'y avait que du bouillon et des légumes ! Alors, la mer venait à leur secours. On mangeait du poisson et des crustacés. Les plus pauvres calaient leur estomac en mangeant des « ratas de jambes » (berniques) qu'ils allaient « pêcher » sur les rochers. Au printemps, même ceux qui n'avaient pas de bateaux, pouvaient avec un fiotton s'écarter un peu du rivage pour capturer des « aiguilles ». Mais pendant longtemps, la municipalité comme certaines familles plus aisées, organisaient des « données de pain » pour subvenir aux besoins des indigents.

Des matériaux et des objets venus de partout...

Ce qui manquait le plus était le bois dont l'île était totalement dépourvue. Il fallait donc en importer en quantité. Il venait principalement de Bretagne, depuis les ports de Morlaix, Brest, Landerneau, jusqu'à ceux du golfe du Morbihan, Saint-Goustan ou Vannes, Redon. Des bois équarris à la hache pour faire les poutres des maisons, des bois de bordage pour la réparation des bateaux. De l'étope et du brai pour calfeutrer les coques. Rappelons qu'il faudra attendre les années 1920 pour que deux chantiers navals s'établissent au Port, ceux de Charron et Baranger. Jusqu'à cette époque, les ba-

teaux étaient construits sur le continent, aux Sables-d'Olonne principalement. Du bois de chauffage, du charbon mais aussi de la tourbe, venue de la Brière située à l'entrée de l'estuaire de la Loire. Du bois pour fabriquer des meubles. C'est ainsi que vint s'installer un ébéniste de la région d'Auray, Goustan Conan. Les maçons avaient besoin de la chaux, de tuiles et du verre pour les ouvertures. La production agricole, très nettement insuffisante, nous l'avons évoqué, nécessitait un apport important de céréales et de farines. Ces produits venaient de toute la côte, des ports bretons avec la farine de blé noir, mais aussi des ports vendéens : Fromentine, Saint-Gilles et Les Sables-d'Olonne. Même si L'île d'Yeu élevait de nombreux moutons, il était nécessaire d'importer des animaux de boucherie : des bovins, vaches, veaux et bœufs, des porcs et même quelques moutons. Enfin pour le transport, un certain nombre de chevaux et d'ânes. Ces animaux produisaient aussi des poils qui donnaient de la bourre pour les selles ou pour « rembourrer » des fauteuils ou des chaises etc. Le vin produit dans l'île était complété par des crus provenant essentiellement de l'île de Ré à partir du XIX^{ème} siècle. Un certain Mathieu Penaud profita de ce transport pour s'établir à Port-Joinville et ouvrir un petit commerce qui deviendra par la suite « le magasin » de l'île par excellence !

Quant aux mille et un objets dont on se servait au quotidien, ils étaient eux aussi importés. Les poteries et notamment les grandes jarres provenaient de la ville de Biot en Provence. Les ustensiles de cuisine, les tissus pour l'aménagement des literies venaient principalement de Nantes. Il arrivait parfois que des forains franchissent le bras de mer pour proposer leurs marchandises, au marché ou en faisant le porte à porte. Chaque épicerie vendait non seulement de l'alimentation mais aussi toutes sortes de matériels, de la vaisselle aux chaussons, des pelotes de laine au tire-bouchon... Au Bourg, l'épicerie de Marie Mahrback, ou au Port, celles de Céleste Martin, d'Anne-Thérèse Groisard « Farfouillette » ou de Marie Liminic, en étaient d'étonnantes exemples. Mais pour tout ce qui concernait la maison, Les Nouvelles Galeries Insulaires de Penaud avaient réponse à tout ! Enfin, après la première guerre mondiale, arriva le fameux catalogue de la Manufacture des Armes et Cycles de Saint-Etienne. La caverne d'Ali Baba sous les yeux des Islais et des Islaises... la tentation suprême en quelques centaines de pages... les prémices de la société de consommation.

Le système D

Cela n'empêchait pas les Islais d'utiliser le système D. On avait le sens des économies. Chez les Dupont, à la Pointe, on récupérait le métal des boîtes de conserve pour renforcer le dessous des sabots. Les panes de bûches, les goémons séchés ou encore les bousats pouvaient faire de bonnes « graf-fées ». Elles ne tenaient pas aussi longtemps qu'un feu de bois mais tout de même, elles faisaient une bonne flambée avant d'aller se coucher. Et puis, il y avait le « bois de lune » que la mer délaissait le long du rivage et qu'on allait ramasser discrètement la nuit. On trouvait parfois d'autres épaves comme des bougies que les femmes dissimulaient sous leurs cotillons. Lorsqu'au milieu du XI^{ème} siècle, un bois de chênes-verts camoufla la nouvelle citadelle de Pierre-Levé, la tentation fut grande d'aller y récupérer quelques branchages. Mais le garde-champêtre et les gendarmes veillaient et n'hésitaient pas à dresser un procès-verbal contre les contrevenants qui osaient pénétrer en terrain militaire. Pour garder les pieds au chaud, on confectionnait des chauffe-pieds. Une sorte de caisse dont le dessus était constitué de lattes de bois. En dessous, un récipient en terre pour les braises faites à partir de « solnets » (pruneliers) transformés en charbon de bois et allumées par un boulet incandescent sorti de la cuisinière. Rien ne se perdait depuis les vêtements jusqu'aux bateaux... On tirait parti du moindre morceau de toile pour coudre des tapins sur les vareuses et les pantalons usés. Les femmes « brochaient » parfois avec des laines qu'elles détricotaient d'un vieux gilet... Quand un navire, épuisé par les tempêtes, venait finir ses jours à Couillarte, au cimetière des bateaux, on prélevait tout ce qui pouvait encore servir notamment les mâts qui devenaient des poutres pour les toitures, les treuils pour hisser les canots le long du rivage ou encore les passerelles pour faire des cabanes de pêcheurs.



Aux Sapins, le treuil de l'ancien caboteur Cormoran et la passerelle de la Petite-Cécile, transformée en cabane de pêcheurs, furent installés par la famille Liminic. Assis, les frères Bernard, Auguste et Victor. Photo J.-F. Henry

Les caboteurs

Pour acheminer toutes ces marchandises, des bateaux se spécialisèrent dans le cabotage. Certains d'entre eux n'assuraient que la liaison avec L'île d'Yeu. D'autres n'hésitaient pas à aller dans d'autres ports depuis l'île de Ré jusqu'aux rivages bretons pour chercher du fret : du sable, du sel, des tuiles ou encore du charbon. La société Allaire assura ce service à partir du port de Nantes. Elle arma des navires en bois, la *Jeanne-et-Marc* et l'*Avenir*, commandés par les frères Eugène et Emile Breton, capitaines de marine Marchande. A partir des années 1960, elle modernisa sa flottille avec des navires en fer : le *Gré* puis le *Port-Joinville* et le *Charles A.* D'autres caboteurs furent armés par des Islais comme la *Tortue*, le *Charles-Alfred* ou l'*Edith*. C'était, pour la plupart, d'anciennes gabares ou des dundées motorisées. Si les distances à parcourir n'étaient pas considérables, le transport de certains matériaux comportait certains risques. La *Jeanne-d'Arc* périt dans les flammes en 1938 en revenant de Saint-Nazaire. Elle avait dans ses cales de quoi faire un joli feu d'artifice : 20 tonnes de bois, des sacs de charbons de bois, du liège aggloméré à du brai, des fûts de pétrole et d'essence, d'alcool à brûler, du vin etc.



En 1949, le *Saint-Nicolas* patron Gaby Orsonneau, lourdement chargé de ciment, sombra par temps de brume. Le dernier caboteur en bois fut le *Maurice-Gabriel*. Comme il disposait d'une glacière amovible, les armateurs de cet ancien dundée, Julot Cadou, Hyacinthe Viaud et le docteur Potéreau, l'armaient au thon au début de la saison puis le navire reprenait son activité principale le restant de l'année. Une grande grue avait été installée sur le quai du Canada pour faciliter le déchargement des matériaux lourds. A partir de 1954, les nouveaux caboteurs étaient équipés d'un mât de charge. Ils purent alors s'installer le long du nouveau quai Martin qui leur fut en partie consacré. Un hangar en tôle permettait de stocker les marchandises. En 1982, Julot Cadou s'associa à Didier Rivalin de l'entreprise Samco et armèrent un



Le Casam I accosté au quai Martin. Carte postale. Coll. Henry

caboteur le *Casam I* (contraction de CAdou et SAMco). Les trois premières unités furent achetées d'occasion tandis que le *Casam IV*, mis en service en 2005, a été construit exclusivement pour ce transport. Enfin, les différents navires postaux ont toujours accepté d'accueillir, avec leurs passagers, des marchandises, des voitures et même des animaux. Leur présence à bord procura de nombreuses anecdotes. Cela commençait par leur embarquement et les plus anciens se souviennent des pauvres vaches suspendues par le mât de charge au bout de l'estacade de Fromentine. Une fois installées à l'avant de l'*Insula-Oya I*, la promiscuité était parfois telle qu'un jour l'une d'entre elles, sans doute affamée, commença à manger la robe verte d'une femme, croyant brouter dans un champ. Après une longue et souvent houleuse traversée, les malheureuses bêtes étaient apeurées. En 1933, l'une d'entre elles, à peine débarquée sur le quai, échappa à la vigilance de René Chenu, le boucher, et piqua un cent mètres en direction de la cale du canot de sauvetage. Là, l'animal se jeta à l'eau et prit la direction du large. Il fallut l'intervention énergique de l'équipage d'une barque pour que l'animal rebrousse chemin et regagne le plancher... des vaches !



Embarquement d'une vache à bord de l'*Amiral-de-Joinville*. Carte postale. Coll. Henry

Certes, ces histoires appartiennent au passé mais il arrive encore qu'à la suite d'une tempête ou d'un incident survenu à bord d'un bateau, un article vienne à manquer dans le rayon d'un magasin, ou un matériau chez un artisan. Une façon de se rappeler qu'une île est toujours entourée d'eau, hier comme aujourd'hui et probablement demain. Telle est sa destinée !

Auteur : Jean-François Henry

La partie de cet article consacrée au cabotage s'est appuyée sur le témoignage de Goustan Viaud, le plus ancien marin issu d'une famille de caboteurs. Qu'il soit ici sincèrement remercié.

Déchèterie

Ouverture déchèterie

La Recyclerie - Boutique

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F	F			
15h - 17h30	F	F				

La Recyclerie - Apports

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F				10h
14h15 - 17h	F	F				F

Déchèterie de la Marèche

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h15 - 17h						

Le Pôle de la Gravaire

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h30 - 18h						

■ Fermé
■ Ouvert

Calendrier des collectes des déchets - 2025

■ ORDURES MÉNAGÈRES

→ Dans le bac à couvercle bleu

■ EMBALLAGES

→ En vrac dans le bac à couvercle vert ou jaune

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 1	Zone 1
Zone 2	Zone 2	Zone 2	Zone 2	Zone 2	Zone 2
Zone 3	Zone 3	Zone 3	Zone 3	Zone 3	Zone 3
Zone 4	Zone 4	Zone 4	Zone 4	Zone 4	Zone 4
M 1	S 1	S 1	M 1	J 1	D 1
J 2	D 2	D 2	M 2	V 2	L 2
V 3	L 3	L 3	J 3	S 3	M 3
S 4	M 4	M 4	V 4	D 4	M 4
D 5	M 5	M 5	S 5	L 5	J 5
L 6	J 6	J 6	D 6	M 6	V 6
M 7	V 7	V 7	L 7	M 7	S 7
M 8	S 8	S 8	M 8	J 8	D 8
J 9	D 9	D 9	M 9	V 9	L 9
V 10	L 10	L 10	V 10	S 10	M 10
S 11	M 11	M 11	S 11	D 11	M 11
D 12	M 12	M 12	D 12	L 12	V 13
L 13	J 13	J 13	L 14	M 14	S 14
M 14	V 14	V 14	M 15	V 16	L 16
M 15	S 15	S 15	M 16	S 17	M 17
J 16	D 16	D 16	J 17	D 18	M 18
V 17	L 17	L 17	V 18	L 19	J 19
S 18	M 18	M 18	S 19	M 20	V 20
D 19	M 19	M 19	D 20	M 21	S 21
L 20	J 20	J 20	L 21	J 22	D 22
M 21	V 21	V 21	M 22	V 23	L 23
M 22	S 22	S 22	M 23	S 24	M 24
J 23	D 23	D 23	J 24	D 25	M 25
V 24	L 24	L 24	V 25	L 26	J 26
S 25	M 25	M 25	S 26	M 27	V 27
D 26	M 26	M 26	D 27	M 28	S 28
L 27	J 27	J 27	L 28	J 29	D 29
M 28	V 28	V 28	M 29	V 30	L 30
M 29	S 29	S 29	M 30	S 31	S 27
J 30	D 30	D 30	L 31		
V 31	L 31	L 31			



INFORMATIONS au 02 51 59 49 59 - dechets@ile-yeu.fr
Service encombrant payant : Suez au 02 51 58 78 57



L'éditeur n'est pas responsable des textes et messages publicitaires qui sont publiés. Ceux-ci relèvent de la seule responsabilité de l'annonceur. Ce dernier ayant reçu une maquette de son encart publicitaire avant envoi à l'impression, l'éditeur n'est pas responsable des erreurs (faute d'orthographe, erreur dans les coordonnées ou le texte) qui pourraient être publiées. Comme c'est l'usage, L'Echo de L'île d'Yeu se réserve le droit de refuser une insertion qui, par sa nature, son texte ou sa présentation, serait contraire à l'esprit des publications ou susceptible de provoquer des protestations de ses lecteurs ou de tiers. L'Echo de L'île d'Yeu se réserve le droit de refuser toute publicité relative à des activités strictement réglementées : alcool, tabac, santé, voyance...

Les annonceurs s'engagent à ce que les documents transmis pour insertions soient libres de tous droits de reproduction à des fins publicitaires et la garantie qu'ils ont été élaborés dans le respect des prescriptions législatives et réglementaires propres à la publicité des produits et des services concernés.

ENTREPRISE ARTISANALE

ESPACE CONFORT 2000
MENUISERIE & PERGOLAS

Passez un hiver au chaud

avec

Espace Confort 2000

Spécialiste de la rénovation de vos ouvertures



• Fenêtres PVC (imitation bois)

• Volets

• Baie Alu

• Portail

• Portail de garage électrique

• Double vitrage

• Store sur pied



NOUVEAU
STORE SUR PIED ALIZÉO

En février et mars, Franck assurera plusieurs journées de présence sur l'île (sur RDV)

Appelez-nous pour rendez-vous ou devis !

ESPACE CONFORT 2000
Le Poiré / Vie
02 51 31 82 33
contact@espaceconfort2000.fr

Pensez à bien vous isoler...

L'AUTO BÉCANE - LOCATION DE VÉLO

À l'île d'Yeu



VÉLO

Classique, Électrique,
Cargo, Longtail,
Carriole enfants ou
bébé, VTC, VTT,
Tricycle etc...



SCOOT/MOTO

Vespa électrique,
Moto VanVan 125cm3



VOITURE

Ouverte de collection
Fermée : 5 et 7p.
Minibus 9p.
Camion/Utilitaire



**! PENSEZ À
RÉSERVER :**



autobecane.com

HORAIRES :

En saison : 7J/7 de 9h-19h
(variable selon les bateaux et la demande)

Hors saison : 9h-12h / 9h-19h
(variable selon les bateaux et la demande)

02.51.58.70.42

Réservation :
aubecane.com

8 rue de la Chaume
85350 l'île d'Yeu

- + Spécialiste des groupes et des mariages
- + Solutions de transport bagage aller/retour
- + Consigne à bagage gratuite pour nos clients
- + Dépannage et antivol inclus

l'écho
de L'île d'Yeu

PROCHAINE PARUTION : LUNDI 31 MARS 2025

**Demande de publicité - Remise des informations associatives
jusqu'au 15 mars**